

VB 16333

H. BREUIL

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE FRIBOURG (SUISSE)

LA

QUESTION AURIGNACIENNE

ÉTUDE CRITIQUE DE STRATIGRAPHIE COMPARÉE

(Extrait de la *Revue préhistorique*)

2^e ANNÉE, 1907. — N^{os} 6 ET 7.

PARIS

VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS

23, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23

1907



B. 16333

LA QUESTION AURIGNACIENNE

ÉTUDE CRITIQUE DE STRATIGRAPHIE COMPARÉE

PAR M^r L'ABBÉ **H. BREUIL.**

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE FRIBOURG (SUISSE)

I

APERÇU HISTORIQUE

Entre l'industrie du Moustier, sans os travaillés, et à outillage lithique exclusivement formé d'éclats courts, plus ou moins ovoïdes ou triangulaires, diversement retouchés, qui clôture la série paléolithique ancienne, et l'industrie azylienne, qui prolonge, au seuil du néolithique, le paléolithique récent expirant, se trouve une période de la préhistoire humaine particulièrement captivante : l'âge du Renne, ou, comme l'a nommée de Mortillet, l'époque Solutréo-Magdalénienne. La variété innombrable des formes industrielles, la légèreté et la finesse de l'outillage siliceux qui dérive, presque entier, de lames minces et allongées judicieusement adaptées par d'habiles retouches à mille usages divers, contrastent étrangement avec la gamme, si vite parcourue, des pointes et des racloirs moustériens. De l'os, à peine utilisé aux temps antérieurs, de l'ivoire, du bois de renne, furent extraits, dans la plupart des gisements, des outils, des armes, des objets de parure qui nous font admirer l'ingéniosité de leurs inventeurs, et, souvent, défient nos interprétations. A cette époque aussi, dans le plus grand nombre des stations, nous trouvons la preuve que le dessin, la sculpture, la peinture, furent passionnément cultivés. E. Piette avait créé, pour souligner l'importance de cet art primitif, qui reste l'un des faits les plus surprenants des âges quaternaires, le terme de période *Glyptique* ou des Beaux-Arts.

Dans un ensemble industriel aussi spécialisé, dès le début, les premiers chercheurs s'efforcèrent de faire des coupures ; les différences étaient notables entre les séries archéologiques extraites de divers gisements, mais quelle en était la succession ? — A résoudre ce problème, chacun s'efforça suivant les habitudes de son esprit et les méthodes qui lui étaient familières : Ed. Lartet demanda à la paléontologie ses lumières ; Ed. Dupont s'appliqua à disséquer la superposition stratigraphique des assises ; G. de Mortillet, avec son esprit synthétique et simplificateur, préféra se baser sur les caractères morphologiques des séries industrielles ; Ed. Piette, s'aidant de ces diverses lumières, donna le premier pas à l'évolution de l'art et du travail de l'os et du bois de renne.

Edouard Lartet, en s'appuyant principalement sur la paléontologie des cavernes du S.-O. de la France, et sans en négliger complètement les caractères archéologiques, avait distingué deux groupes de stations de l'âge du Renne : d'un côté, *l'âge du Renne proprement dit*, avec son double facies de Laugerie-Haute et de La Madeleine, — le premier, caractérisé par de nombreuses pointes foliacées ou à cran, en silex, et moins d'os travaillés, — le second, par de nombreuses œuvres d'art, des aiguilles, des harpons et mille autres outils en bois de renne. Il pensait que ces deux facies devaient être synchroniques et résulter, soit d'usages divers chez des tribus voisines, soit d'une spécialisation locale du travail. — Le second groupe, auquel se rapportaient Aurignac, Chatelperron, fouillé par son ami le D^r Bailleau, et Gorge d'Enfer, lui parut, par sa faune riche en chevaux et en animaux éteints, devoir se placer avant le véritable âge du Renne. Le D^r Hamy adopta cette manière de voir dans son *Précis de Paléontologie Humaine*. Cette opinion tend, ainsi que le rappelait M. Boule il y a peu de temps, à rattacher la période d'Aurignac au quaternaire moyen.

Edouard Dupont put, stratigraphiquement, distinguer dans les cavernes de Belgique quatre niveaux ossifères ; le plus récent, dit de Chaleux, ne contient plus que le Renne et des animaux émigrés : il se rattache nettement, ainsi que celui qui le précède, dit de Goyet, au groupe de la Madeleine ; mais le niveau de Goyet contient encore la faune du Mammouth, qui se retrouve dans les deux niveaux inférieurs de Trou-Magrite et de Montaigne ; le niveau de Trou-Magrite est remarquable par ses pointes à soie bien façonnées en silex, ses lames bien retouchées, quelques-unes dans le style de Laugerie-Haute, et ses os travaillés, dont une

figurine humaine et quelques gravures ; il repose sur le niveau de Montaigne à industrie lithique surtout moustérienne, à os travaillés identiques aux niveaux d'Aurignac étudiés en France vers le même moment.

Gabriel de Mortillet ne tarda pas à constater que la Madeleine et Laugerie-Haute correspondaient à deux périodes distinctes ; l'une, plus ancienne, le *solutréen*, caractérisé par la prédominance de l'outillage en pierre ; l'autre, plus récente, le *magdalénien*, par le grand développement des arts graphiques et du travail des matières osseuses. — Restait le groupe d'Aurignac : les os travaillés, quoique frustes, lui parurent devoir le rapprocher du Magdalénien, et la belle retouche des silex, qui y est ordinaire, lui fit penser au solutréen. Après quelques tâtonnements, il crut pouvoir céder à ces convenances logiques, et intercaler l'industrie d'Aurignac entre les deux. Plus tard, gêné peut-être par un problème délicat dont l'aveu eût obscurci sa classification, il fit disparaître cette division de son tableau, dont la limpidité devint, désormais, tout à fait complète. Le solutréen aurait d'abord perfectionné le travail de la pierre, puis le magdalénien y a substitué en grande partie le travail de l'os, et a inventé les beaux-arts ; à peine, à la base de celui-ci, reste-t-il une mention effacée des gisements d'Aurignac. Cela était clair, saisissant, et fit autorité, grâce à l'influence exercée par G. de Mortillet. Si Arcelin vint à constater le contraire à Solutré, si E. Cartailhac continua d'opposer les stations d'Aurignac aux stations magdaléniennes, et tenta de les synchroniser au Solutréen, personne ne fut attentif à leurs raisons.

Ed. Piette subit, comme presque tout le monde, le joug des idées courantes ; on peut suivre, pas à pas, dans ses écrits, comment il y substitua graduellement une autre synthèse. Ses observations, pendant longtemps, ne portèrent que sur des gisements dont les assises marquaient leurs affinités pour le Magdalénien par la richesse de l'outillage osseux et l'abondance des gravures et des sculptures ; il lui arriva cependant de prendre pour feuilles de laurier retouchées sur une seule face des lames magdaléniennes bien retouchées et appointées, ou des zagaies cylindriques à base fourchue, pour les pointes plates, plus ou moins losangiques¹, à

1. Cette confusion a été faite depuis par divers auteurs, et M. P. Girod, dans son dernier ouvrage, n'y a pas échappé. Cf. *Les stations de l'âge du renne dans la vallée de la Vézère, Laugerie-Haute, Cromagnon, Gorge d'Enfer*, p. 85. Cette erreur, à mon sens très grave, se retrouve dans le premier volume

base fendue, du type d'Aurignac ; mais en réalité, sauf à Gourdan et en dehors d'une situation stratigraphique définie, il ne rencontra pas, dans les régions Pyrénéennes, les niveaux d'Aurignac et de Solutré¹. Dans ce premier groupe de gisements, il put établir, de haut en bas, la succession suivante : sous des vestiges néolithiques, venaient des strates où le Cerf Élaphe avait pris la place du Renne disparu (Élaphien), où l'industrie se caractérisait par des galets peints et des harpons plats à base perforée (Azilien). — Plus bas, le Renne se rencontrait, mais en voie de disparition (Elapho-Tarandien) ; l'homme avait abandonné de nombreuses gravures au trait, des harpons barbelés nombreux, des aiguilles (Lorthétien). — Par dessous, c'étaient les couches où prédominait le Renne (Tarandien) ; des harpons, moins nombreux, s'y trouvaient encore dans le haut ; jusqu'en bas, les aiguilles, les gravures au trait se recueillaient (Gourdanien). — Mais, vers la base de l'assise, le Bison et le Cheval augmentaient d'importance (Equidien) ; on y trouvait des os minces découpés en silhouettes, des bois de renne, quelquefois des morceaux d'ivoire, sculptés en bas-relief ou en ronde-bosse. — Puis enfin, dans une formation encore plus équidienne, se seraient trouvés des niveaux dénués d'aiguilles et de harpons, sans gravures simples, et où les œuvres d'art n'auraient plus été que des rondes-bosses et des bas-reliefs. Telles sont les coupures qu'il fit dans les dépôts « glyptiques » des cavernes de Gourdan, de Lorthet, d'Arudy, du Mas d'Azil et de Lourdes.

Dans l'exploration de Brassempouy (Landes), entreprise ultérieurement, il se trouva devant un complexe archéologique absolument différent, sauf en un point : M. Dubalen avait recueilli des gravures simples et découpées dans une assise *sous-jacente* à un niveau solutréen à pointes à cran et à base concave, et reposant sur un ensemble encore mal connu, mais à faune très ancienne et silex massifs par-

sur Laugerie-Basse pour l'objet, pl. LXIV, fig. 7, 76. M. Piette a bien rencontré, à certains niveaux, des pointes losangiques en bois de renne, plates et profondément striées d'un côté, convexes de l'autre ; ces objets qui appartiennent, je crois, au niveau à contours découpés, n'ont aucun rapport avec les types aurignaciens à base non fendue, mais sont étroitement apparentés à des formes plus allongées, gourdaniennes, à section « demi-ronde » et dont la face plane est aussi généralement couverte de stries obliques.

1. C'est sur cette double confusion que repose le dernier paragraphe de la note de M. Piette, *Bull. Soc. d'anthr.*, 7 nov. 1895. Cette confusion existe déjà dans « Une station solutréenne à Gourdan », 1894 (Extrait de la société de Borda, à Dax) qui précise l'absence de toute stratigraphie dans la « petite station du Bouchet ».

PIETTE	G. DE MORTILLET	BREUIL
Eburnéen { <ul style="list-style-type: none"> Comprenant les assises à figurines de Brassempouy et celles à bois de renne sculptés en ronde bosse et en bas-relief des autres grottes. 	Solutréen. { <ul style="list-style-type: none"> Gourdanien moyen de Piette englobant l'Eburnéen de Brassempouy. 	Aurignacien { <ul style="list-style-type: none"> Comprenant les assises à figurines de Brassempouy (Eburnéen de Piette, partim) et le Vallinfernalien (gourdanien inférieur pour Piette).
Gourdanien { <ul style="list-style-type: none"> 1. Assise à contours découpés avec le Vallinfernalien. 2. Assise à gravures simples et sans harpons avec tout le Solutréen. 	Magdalénien { <ul style="list-style-type: none"> Vallinfernalien. Assises à bois de renne sculpté en ronde bosse, et en bas-relief (mis dans l'Eburnéen par Piette) avec gravures simples ou découpées et harpons (Gourdanien et Lorthétien de Piette). 	Solutréen. { <ul style="list-style-type: none"> Comme G. de Mortillet, moins l'Eburnéen de Brassempouy.
Lorthétien. { <ul style="list-style-type: none"> Assise à gravures simples avec nombreux harpons. 		Magdalénien. { <ul style="list-style-type: none"> Assises à bois de renne sculpté en ronde bosse et bas-relief (mis dans l'Eburnéen par Piette) et à contours découpés (gourdanien inférieur de Piette). Assise à gravures simples et sans harpons (ou rares harpons) (Gourdanien) Assise à gravures simples et nombreux harpons (Lorthétien de Piette).

Tableau de la classification Piette et de la place que prennent ses éléments dans les classifications de G. de Mortillet et de H. Breuil.

ticuliers. Le niveau à contours découpés étant la base de son Gourdanien, le solutréen en devenait donc nécessairement le milieu ; dans les fouilles qui suivirent, le niveau à gravures découpées ne se retrouva plus, et le solutréen divisé en deux couches, la plus ancienne à feuilles de lauriers, la plus récente à pointes à cran, vint reposer sur un ensemble de foyers à faune très ancienne, dont les plus profonds contenaient des statuettes humaines en ivoire, et ceux qui venaient au-dessus, des silex très retouchés et de nombreux os et ivoires ouvrés ; M. Piette crut pouvoir identifier une partie de ces dernières couches avec ce que M. Dubalen avait trouvé sous le solutréen, et voilà donc le niveau d'Aurignac, car c'était lui, ou, comme disait M. Piette, vallinfernalien, mis en synonymie avec celui des gravures découpées (gourdanien inférieur), le niveau à statuettes humaines avec celui à figurines animales en bois de renne des autres cavernes. Dans le tableau ci-contre, j'ai mis en face de cette synthèse les groupements comparatifs de ses éléments, tels que G. de Mortillet les assemblait, et tels que je les comprends moi-même.

On voit donc quelle profonde opposition s'était introduite entre les idées de Piette et celles de G. de Mortillet. Mais Piette n'écrivit pas d'ouvrages ; sa nomenclature était changeante, très complexe, ses articles, difficiles à suivre, ses appellations souvent différentes de l'acception commune et d'une interprétation laborieuse ; c'est ce qui explique que sa classification ne soit pas tombée dans le domaine commun. Je ne m'y reconnaîtrais pas moi-même si, à maintes reprises dans ces dix dernières années, je ne m'étais fait préciser la pensée de celui qui fut, plus que personne, mon initiateur aux problèmes de l'âge du Renne ; ces conversations, en face des vitrines remplies des objets recueillis m'ont d'abord, c'était naturel, convaincu sans réserve, mais aussi m'ont permis, plus qu'à personne, de discerner, dans la synthèse de Piette, ce qui dérivait de l'observation et ce qui résultait d'une conjecture et d'une vue synthétique. Mais l'étude de nombreuses collections, la comparaison approfondie des variations de l'outillage, des recherches personnelles sur le terrain et de précieuses conversations — spécialement avec M. E. Cartailhac — m'avaient amené, peu à peu, en 1905, à comprendre différemment l'âge du Renne¹. Avec de Mortillet, j'admettais l'antériorité du Solutréen sur les couches magdaléniennes à

1. L'abbé Breuil, *Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du Renne*, Congrès préhistorique de Périgueux, 1905.

gravures, harpons, figures découpées et sculptures en bois de renne, sauf à faire une réserve sur un certain flottement entre les plus anciennes de ces dernières couches et le solutréen supérieur, pouvant aller, dans les régions Pyrénéennes où le Solutréen s'atrophie, jusqu'à une substitution ; j'accueillais donc le jugement de M. Girod et des auteurs Suisses sur les sculptures sur bois de renne de Laugerie-Basse et de Thaingen, qu'on ne saurait séparer de la série Magdalénienne proprement dite, pour les rapprocher avec Piette des statuettes féminines éburnéennes de Brassempouy.

D'autre part, je rejetais l'assimilation des assises à contours découpés et des niveaux à industrie Vallinfernaliennne, je laissais les premières à cette partie ancienne du Magdalénien qui peut, vers les Pyrénées et la Chalosse, se substituer à la série solutréenne ou s'y intercaler, et je considérais les secondes comme formant, avec l'assise Eburnéenne à statuettes un ensemble *présolutréen*, antérieur au Solutréen dont de Mortillet faisait la base de toute la série postmoustérienne. — Pour moi le niveau d'Aurignac, ou Vallinfernalien, n'était qu'un facies moyen ou supérieur d'un ensemble dont les assises Papaliennes à statuettes étaient un terme inférieur, et, en rapprochant les uns des autres les outillage de nombreux gisements « présolutréens », je concluais à d'autres subdivisions possibles, d'une valeur peut-être inégale et d'une aire géographique à déterminer avec plus de précision.

Certains gisements gardaient, avec un outillage très moustérien, de si étroites liaisons avec les niveaux moustériens supérieurs que plus d'un auteurs s'y était trompé. D'autres, à mon sens plus récents, donnaient, avec l'outillage en os d'Aurignac et de Cro-Magnon, des silex remarquablement retouchés quoique encore assez massifs et larges, des grattoirs carénés innombrables, des lames à coche, etc. ; d'autres enfin, et en particulier La Gravette et Petit-Puyrousseau, en Périgord, possédaient, en outre, de nombreuses lames acérées à dos fortement rabattu. Je remarquai avec mes amis Bardou et Bouysonie, des gisements qui les présentaient aussi, mais avec une série de prototypes solutréens, et, en particulier, des pointes à soie semblables à celles du niveau belge de Trou-Magrite ; d'autres ensembles, en particulier le niveau 4 du Trilobite, si bien exploré par l'abbé Parat, me parut, depuis, un excellent terme de transition du Présolutréen au Solutréen, tandis que des travaux, comme ceux de M. A. Viré à La Cave, achevaient de me convaincre que la transition du Solutréen au Magdalénien s'était faite par les assises solu-

tréennes supérieures à pointes à cran, qui, dans ce gisement, présentait, sur 7 mètres d'épaisseur, des aiguilles et des instruments en bois de renne d'un travail tout magdalénien. — Sur ce point encore, je ne faisais guère, en somme, qu'adopter l'opinion soutenue par G. de Mortillet, mais en insistant sur ce que les gisements du groupe d'Aurignac ne sauraient être considérés comme leur étant synchroniques.

A Périgueux, M. A. de Mortillet combattit mes conclusions, et s'efforça d'accréditer cette opinion qu'il ne s'agissait que de particularités industrielles, d'un intérêt purement local, de quelques gisements de transition entre le moustérien et le solutréen. — Une simple liste des principaux gisements « présolutréens » suffit à établir qu'au contraire, leur aire de répartition géographique s'étendait de la Meuse aux Pyrénées, de la Loire aux Alpes-Maritimes et je serais actuellement en mesure d'allonger beaucoup la liste alors proposée. Mais ce travail ne l'exige pas ; il suffit que l'on sache que, pour moi, l'« *Aurignacien* », comme, à Monaco, le « *présolutréen* » a été baptisé, comprend des gisements comme Le Bouitou (Corrèze), Les Cottés (Vienne), Les Roches de Sergeac (Dordogne), Chatelperron (Allier), Germolles (Saône-et-Loire), Gargas (Hautes-Pyrénées), Aurignac (Haute-Garonne), Grimaldi (Italie), Cro-Magnon, Gorge d'Enfer (Dordogne), Montaigle et Spy (Belgique), Solutré inférieur, etc., pour ne citer que ceux qui, plus ou moins, ont été étudiés ou publiés, et en écrivant cette liste, j'ai conscience des profondes différences qui séparent beaucoup de ces gisements les uns des autres, en même temps que des éléments qui maintiennent leur solidarité. — Ce travail ne doit pas approfondir les aspects archéologiques du problème ; il se limitera à son aspect stratigraphique.

Dans ces derniers temps, M. A. de Mortillet a un peu modifié son jugement ; pour des raisons morphologiques qu'il publiera sans doute bientôt, et que je me réserve d'apprécier quand je les connaîtrai davantage, il se croit assuré que l'Aurignacien doit rentrer dans une des formes du Solutréen supérieur à pointes à cran : la belle industrie d'os et d'ivoire des couches de ce dernier niveau explorées au Plaçard (Charente) par M. de Maret, ainsi que la belle retouche des silex du même niveau ont été mises en avant pour justifier cette assimilation. — Si celle-ci nous vaut une bonne étude morphologique des collections de la caverne charentaise, illustrée de nombreux et beaux dessins, je serai le premier à m'en réjouir,

et à en faire mon profit, alors même que l'argumentation m'en paraît contestable. — Je serai, en tout cas, le dernier à m'étonner de la présence de nombreux os et ivoires travaillés dans le solutréen supérieur, au voisinage du Poitou, où récemment, un gisement solutréen pur à nombreuses feuilles de laurier¹ me donnait toute une série de poinçons et de zagaies à base pointue.

Une autre opinion s'est manifestée tout récemment aussi, dans un gros volume publié par M. le Dr P. Girod. Pour lui, il y a discontinuité entre la série moustérienne et le paléolithique récent : cette discontinuité résulte de ce qu'une invasion d'Eskimos venus de l'est a brusquement envahi l'Europe occidentale peuplée d'Australoïdes. Quand ils sont arrivés « chez nous », ces Eskimos n'avaient qu'une industrie purement lithique, en particulier ces belles feuilles de laurier retaillées sur les deux faces de Laugerie-Haute et de Solutré ; cet outillage était le fruit d'une première phase industrielle moins habile, dont le développement aurait pris naissance dans l'Europe centrale². Cette période initiale aurait été caractérisée par des pointes à face plane retouchées seulement sur la face supérieure. Les solutréens de Laugerie-Haute n'ont pas connu, d'après

1. L'abbé Breuil et Jean Clément, Un abri solutréen sur les bords de l'Anglin, in *Mémoires des Antiquaires du centre*, Bourges, 1906.

2. M. P. Girod parle spécialement des gisements du lœss des environs de Krems en Basse-Autriche ; ce qui prédomine dans le gisement même de Krems, c'est une immense quantité de minuscules lamelles à dos rabattu ou à bords denticulés, et des lames à coches multiples qui rappellent celles de Menton (Aurignacien). Villendorf, le seul gisement à pointes à cran du type de Grimaldi, a donné de multiples lames à dos rabattu, de dimension moyenne et petite ; les lames, appointées souvent aux deux extrémités, n'ont rien de solutréen dans la retouche.

La station de Zeiselberg a donné une défense de mammoth sectionnée intentionnellement. En Bohême, la station du lœss de Libotz a donné trois instruments en os et ivoire ; en Moravie, le lœss de Brünn a donné onze pendeloques en ivoire et os ; le gisement à feuilles de laurier de Prédmost a donné un nombre considérable d'instruments en ivoire, dont un grand nombre ne correspondent en rien à ce qu'on a l'habitude de trouver en Occident : ces gros pesons d'ivoire, ces cônes, hauts de 10 cent, cette sorte de fourchette à deux dents longue de 20 cent., ce double anneau jumeau, long de 18 cent., ces gros broyeursovoïdes, ces 13 bonshommes assis en métacarpiens de mammoth, indiquent assez que le Solutréen de Moravie appartient à une civilisation aussi étrangère, quoique également analogue par plusieurs côtés, à la province occidentale, que les trouvailles de Tunisie, de Calabre et de Phénicie. Ces civilisations parallèles et synchroniques ont-elles pu réagir plus ou moins l'une sur l'autre, c'est un problème dont la solution n'apparaît en rien, et, en tout cas, ne semble pas avoir le moindre rapport avec le roman *Eskimo* de M. Girod.

M. Girod, d'outillage osseux ; il croit à un remaniement, pour les cas où des observateurs ont prétendu trouver des os ou bois de renne travaillés dans le Solutréen (Girod, *loc. cit.*, p. 33), ce que M. A. de Mortillet, pour le Placard, E. Piette, pour Brassempouy, Arcelin pour Solutré, Viré pour La Cave, et moi-même pour Monthaud (Indre), etc. trouverons purement gratuit, et certainement erroné. Quoi qu'il en soit, au solutréen, purement lithique, succéderait l'Aurignacien ; celui-ci se distingue, pour M. Girod, par un travail du silex, dont les soigneuses retouches sont un legs du Solutréen, et un travail de l'os encore à ses débuts qui se caractérise par des pointes de trait à base fendue dont le profil aurait été calqué sur les feuilles de laurier en silex. L'apparition de l'outillage osseux, ainsi que de décorations graphiques assez rudimentaires, prélude au Magdalénien proprement dit. Au fond, cette conception n'a rien d'original ; c'est celle de G. de Mortillet, tout simplement, que M. A. de Mortillet lui-même a cru devoir notablement modifier. M. Girod n'y ajoute qu'un élément : le Moustérien n'a pas produit le Solutréen sur notre sol, cette transition a eu lieu en Autriche. — Il est vrai que les gisements Aurignaciens, comme aussi les Solutréens, présentent souvent de nombreuses formes moustériennes, voire acheuléennes (Chatelperron), mais cela prouve simplement pour M. Girod que les Solutréens et les Aurignaciens ont ramassé les vestiges des anciennes industries qu'ils rencontraient sur le sol. Cette explication, sans aucun doute, solutionne un petit nombre de cas, mais elle est vraiment trop commode pour se débarrasser des choses gênantes, et qui ne cadrent pas avec le « credo » morphologique de M. Girod. En fait il me paraît incontestable qu'à tous les niveaux de l'âge du Renne, des formes simples comme les formes moustériennes ont été reproduites, soit accidentellement, soit au contraire très délibérément. Quand elles forment, comme à Solutré inférieur, à Montaigle, etc., une très grande partie de l'outillage, et que cela coïncide avec une situation stratigraphique nettement présolutréenne, on peut y voir, avec raison, un lien réel avec les temps moustériens ; à des niveaux plus élevés, la même chose garde sa signification morphologique, mais cesse d'avoir une portée « phylogénétique ». Quand faut-il admettre l'une ou l'autre conclusion ? C'est une question que la stratigraphie doit dominer. — Mais M. Girod, au fond, ne croit peut-être pas plus que de raison à son explication des silex ramassés, et il observe, comme nous venons de le faire, que la

« pointe triangulaire à face plane et à retouches latérales », étant une forme très simple, fut réalisée à toutes les époques sans qu'on puisse y voir autre chose que la reproduction, par des procédés fortuitement semblables, de formes analogues. Il y a longtemps que je partage cette manière de voir, car en 1900, j'ai recueilli à Sordes, dans un gisement Lorthétien, des pointes qu'on aurait pu croire du Moustier, et, depuis, à Monthaud (Vienne), en plein solutréen, etc. : je les ai même appelées « *pseudo-moustériennes* » pour bien souligner mon appréciation. Il n'en est pas moins vrai que les trois quarts du temps, l'affirmation qu'une forme ancienne a été ramassée et rapportée comme curiosité, a besoin de preuves bien définies ; entre la survivance d'une forme ancestrale, et la reproduction accidentelle d'un type « élémentaire » résultant du déterminisme de conditions parallèles, il faut beaucoup de discernement pour se prononcer. D'ailleurs M. P. Girod aurait pu faire son profit de ces réflexions sur d'autres points : pour lui, la belle retouche Aurignacienne dérive de la retouche solutréenne « raccourcie » ; pour moi, ce n'est qu'un affinement de la splendide retouche du moustérien supérieur de la Quina et du Moustier, qui mène petit à petit à la retouche solutréenne : affaire d'appréciation. — Pour lui, le profil de la pointe d'Aurignac lui rappelant la feuille de laurier en silex, il en fait une feuille de laurier en os, issue de la première : c'est une simple conjecture, une vue de l'esprit ; pour moi c'est une des formes élémentaires résultant du travail de régularisation d'un éclat d'os aplati : affaire d'appréciation. — En préhistoire, rien n'est dangereux comme de prendre des possibilités ingénieuses pour des conclusions démontrées.

Mais M. Girod signale à l'attention que des gisements aurignaciens auraient fourni des silex solutréens à Menton et à Gorge d'Enfer. — A Gorge d'Enfer, Lartet aurait recueilli un fragment de feuille de laurier : c'est exact, et j'ai examiné le fragment avec attention : ainsi que plusieurs débris de silex sans importance, il a l'aspect des silex recueillis sur la terrasse *supérieure* du vallon, exposés, au soleil, à la pluie et à peine recouverts de terre : on ne saurait les confondre avec ceux du gisement humide de la prairie : c'est donc une pièce à écarter. M. Girod, cependant, dans les fouilles qu'il a faites, en a recueilli de rares échantillons¹ : plusieurs

1. En 1903 (*Premières migrations préhistoriques, l'Art pendant l'âge du renne*, p. 13, M. Girod dit qu'à *Gorge d'Enfer*,... les pointes [de silex] en feuille de laurier sont absentes » alors que, en 1907, il en mentionne, non pas seule-

retouchés seulement sur une face, mais de la retouche solutréenne, et un, massif, qui est retouché sur les deux faces. M. Girod ne précise pas la profondeur à laquelle ces objets ont été recueillis dans l'assise, ce qui aurait son importance, à cause du voisinage immédiat, dans le même vallon, d'une station solutréenne typique, et aussi, parce qu'il eût été intéressant de fixer si c'était au début ou à la fin de l'occupation aurignacienne que les feuilles de laurier biconvexes ou à face plane ont été, ou apportées après avoir été ramassées à la surface — puisque M. Girod y tient — ou, comme il l'admet à la rigueur possible, tout simplement fabriquées. Je souligne en passant cette lacune dans les renseignements fournis à leur sujet. En tout cas, de ces pointes, M. Girod dit : « on sent qu'on est en pleine décadence d'un type que les pointes en bois de renne vont remplacer... » — C'est toute la question résolue par une conjecture, un sentiment... — Mais pourquoi décadence ? Si justement, au contraire, il s'agissait de ces fameux *prototypes*, encore un peu hésitants dans leur exécution, que M. Girod éprouve l'invincible besoin de chercher en Autriche ? — Produits de dégénérescence du Solutrén supérieur ? Mais où se trouvent les résidus de la pointe à cran qui le caractérise ? — Pour moi, l'idée de prototypes, semblables à ceux de la Font-Robert, de la Belgique, du Trilobite (couche IV), aurait toute ma sympathie : affaire d'appréciation !...

Mais à Menton : « La grotte des Enfants a donné un fragment solutréen, très délicatement travaillé (de feuille de laurier), ce n'est pas un essai, c'est un document apporté ou importé provenant d'une époque antérieure. » Toujours ce commode exutoire des objets plus anciens, ramassés ultérieurement ! M. Girod a vu l'objet sous vitrine ; je l'ai eu en mains, voici ce qu'il en est : ce n'est pas un fragment de feuille de laurier, mais un petit éclat rectangulaire de silex, *non fracturé*, et dont *un seul bord, sur une seule face*, porte *quatre* écaillures allongées *simulant* assez bien la retouche solutréenne. Réduit à cela, le prétendu fragment de Menton perd toute signification précise ; personnellement, je le rapprocherais des objets écaillés si curieux et si abondants du Bouitou, publiés par MM. Bardon et Bouyssonie, et qui n'ont rien à voir avec les

ment, comme en 1893, *lato sensu*, « grand nombre de lames retouchées sur les bords rappelant par leur forme la feuille de laurier », mais expressément... « Quelques rares pointes en feuille de laurier, retaillées soit sur les deux faces, soit sur une seule ».

pointes à retouche solutréenne. On voit donc que M. Girod n'a pas le droit d'étayer sur la présence de feuilles de laurier à Gorge d'Enfer — non à Menton —, sa conclusion que, puisque les chasseurs de renne de ce gisement ont ramassé ces fragments sans en tirer de profit, c'est qu'ils leur étaient postérieurs ; c'est à démontrer par d'autres moyens, et surtout par la stratigraphie.

M. Girod¹, de fait, y a recours, et s'appuie sur une fouille faite à Cro-Magnon, voici 38 et 34 ans (1869 et 1873), par Elie Massénat, dans laquelle celui-ci aurait trouvé une assise aurignacienne superposée à une assise solutréenne. L'Aurignacien, à entendre M. Girod, est donc, « *sans contestation possible* », plus récent que le Solutréen.

Nul n'ignore, qu'en matière de stratigraphie préhistorique, l'interprétation ne joue un rôle important ; que le témoignage humain, seule matière qui reste d'une fouille effectuée, est d'une valeur inégale, suivant le degré de sagacité, de gravité ou de légèreté de l'observateur ou de l'intermédiaire qui lui succède. Aussi, pour neutraliser la part d'incertitude que crée, en ces matières, le coefficient personnel, doit-on grouper, autour d'une question, tous les renseignements que nous ont fournis les chercheurs. Il ne saurait manquer d'arriver que l'ensemble des faits rigoureusement observés ne parvienne, après quelque temps, à mettre en évidence les témoignages entachés d'erreur ou de légèreté qu'il convient de tenir pour non avendus.

Pour moi, *le témoignage de Massénat doit être récusé entièrement* : depuis *quarante ans*, Massénat a parlé et écrit comme s'il ignorait le fait aujourd'hui invoqué ; M. P. Girod, depuis 1890, ne semble pas en avoir su davantage ; dans les quelques lignes qui nous sont données comme de Massénat, et entre guillemets, se trouvent certains termes d'introduction toute récente dans le langage scientifique ; ils ne sont certainement pas sortis de sa plume et dénotent que, tout au moins, la rédaction dernière de ses « notes » ne doit pas lui être attribuée. Enfin, des constatations matérielles que j'ai faites à Cro-Magnon contredisent formellement, sur plusieurs

1. On sait que M. Girod a déjà fait preuve de bien trop facile indulgence dans la critique des faits, en signant, un peu vite, les lettres de naturalisation quaternaire du squelette moderne de Gravenoire. Cf., à ce sujet, De Mortillet : Préhistorique, 3^e édition, p. 282. Pommerol, le squelette de Gravenoire, *in Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1892, p. 279. Boule, *L'Anthropologie*, 1892, p. 73. — V. aussi Association française, 1893, Besançon, p. 274, discussion de Pommerol, reproduite *Anthr.* 1893, p. 456.

points importants, la description de la fouille, dont l'autorité devient donc, de tous points suspecte et illusoire. .

Je l'établirai en suivant les règles ordinaires de la critique historique, après avoir exposé avec précision les faits stratigraphiques sur lesquels je m'appuie pour conclure en sens opposé. Pourquoi réserver, comme M. A. de Mortillet, tant de faveur et de confiance à Masséna, et frapper d'ostracisme les travaux de Dupont, de Lohest, de Arcelin, de l'abbé Ducrost, de Piette, de Daleau, de l'abbé Parat, de Peyrony et de Capitan ? Les témoignages de ces savants distingués méritent-ils d'être ainsi récusés ? Il faudrait du moins leur faire l'honneur d'une discussion.

II

GISEMENTS AURIGNACIENS PRÉSOLUTRÉENS.

1° LES GISEMENTS BELGES.

Mon historique a déjà fait mention des coupures que la stratigraphie amena Dupont à faire dans les gisements de la vallée de la Lesse et de la Moline. Voici, avec précision, plusieurs des superpositions constatées¹.

A *Trou-Magrite* (Pont-à-Lesse), les deux niveaux ossifères inférieurs sont du type de « Montaigle », mais plus riches en os travaillés et en silex lamellaires : les deux niveaux supérieurs appartiennent au niveau de Trou-Magrite ; le plus ancien de ceux-ci a donné une figurine humaine en ivoire, et un bois de renne décoré ; le plus récent, des pointes à soie en silex bien retouchées.

A *Goyet*, le niveau ossifère inférieur est du niveau de Montaigle ; le niveau moyen, de celui de Trou-Magrite (Pont-à-Lesse) ; le niveau supérieur est du magdalénien bien défini. Du niveau moyen provient une lame courte retouchée sur sa face plane à la manière solutréenne.

A *Spy*², la terrasse qui précède la caverne a été explorée par

1. Édouard Dupont, *L'homme pendant les âges de la pierre aux environs de Dinant-sur-Meuse*, 1872, 2^e édition et Congrès de Bruxelles, 1872.

2. Cf. *Matériaux*, 1886, p. 204 et 600 ; 1887, p. 242 ; 1888, p. 17. — De Puydt et Max Lohest : *L'homme contemporain du mammouth à Spy*, extrait du Congrès de Namur, 1887. — J. Fraipont et Max Lohest : la race humaine de Néanderthal en Belgique : *Archives de biologie*, Gand, 1887.

MM. de Puydt, Lohest et Fraipont ; ils y ont rencontré trois niveaux ossifères.

I. Un niveau supérieur peu développé, du type de Trou-Magrite, ayant donné : 6 pointes moustériennes d'un beau travail, 3 lamelles étroites à dos rabattu, dont une denticulée, 5 lames bien retouchées, plus ou moins solutréennes, un peu courtes, 4 lames appointées, un seul grattoir caréné, des burins sur bout de lame, 3 perçoirs effilés et quatre pointes à *soie du type de Trou-Magrite et de Font-Robert*. Pas d'os travaillé.

II. Un niveau moyen, du type de Montaigle, ayant donné un très riche outillage. Comme silex, il faut noter 140 pointes moustériennes d'un beau travail, de *nombreuses lames à larges et profondes coches* soigneusement retouchées, pour arrondir les os, 30 burins, 4 petites lames avec des crans irréguliers sur tout le pourtour, de nombreuses lames, assez courtes et larges d'ordinaire, dont une centaine avec les tranchants latéraux très retouchés, et le bout façonné en grattoir ; lames appointées avec soin : deux montrent sur la face inférieure, à la pointe seulement, un travail qui approche un peu du solutréen ; enfin environ 300 racloirs moustériens et autres objets qui sont les fameux *grattoirs carénés* de Tarté et de Cro-Magnon. L'ivoire travaillé abondait à ce niveau : 4 perles ovales, deux doubles, une tige à crans multiples, un fragment d'anneau, trois pendeloques réniformes, nombreux bâtons d'ivoire (plus de 40), à section aplatie ou ronde, parfois terminés en pointe ; dents percées, éclats d'os appointés et poinçons, tubes et perles en os d'oiseau, parfois décorés de traits et de chevrons, une marque de chasse, et 3 *pointes plates* losangiques ou subtriangulaires, du type d'Aurignac, à *base fendue* ¹.

III. Le niveau inférieur, sur lequel reposait la sépulture quaternaire, a donné deux pointes moustériennes, des racloirs, et des éclats de petite taille diversement façonnés, ainsi qu'un os *usé* intentionnellement (à comparer sans doute au niveau supérieur, à os utilisés, de la Quina, étudié par le Dr H. Martin.)

Cette année-ci, M. Rutot voulait bien m'écrire qu'il avait repris

1. M. A. de Mortillet trouve que cet ensemble ne se distingue guère du contenu de la couche à cran du Placard que par l'absence des pointes à cran et la présence des pointes à base fendue (*L'Homme préhistorique*, mai 1907). Il convient d'attendre la démonstration de cette assimilation qui, en tout cas, ne saurait s'appliquer aux gisements à pointes à cran du Périgord et du Lot.

l'exploration du gisement de Spy, dans des témoins qui existaient à l'intérieur de la grotte.

Il y rencontra :

3. Un niveau supérieur (niveau de Trou-Magrite), avec nombreux instruments en silex, très retouchés, peu de formes moustériennes, nombreuses pointes en silex à pédoncule, du type de Pont-à-Lesse, un fragment de lame, dont le côté dorsal est retouché en grattoir circulaire et l'autre côté, comme la pièce de Goyet, à la manière solutréenne.

2. Un niveau moyen (niveau de Montaigle), à très riche industrie, avec nombreuses formes moustériennes, une sorte de grattoir caréné plat, des pointes en os du type d'Aurignac, à base fendue, de nombreux outils en os, un fragment de bâton de commandement, de nombreuses perles d'ivoire.

1. Un niveau inférieur, avec pointes moustériennes, et industrie d'os rudimentaire, qui, dans la grotte, n'avait pas encore été entamé.

M. Rutot, après M. Dupont, admet donc au-dessus du niveau d'*Hastières*, moustérien à os utilisés, le niveau de *Montaigle*, qui, malgré l'aspect bien plus moustérien de l'outillage siliceux, se rattache nettement à l'Aurignacien moyen de France; — le niveau de Pont-à-Lesse ou de *Trou-Magrite*, qui vient après, présente, avec de nombreuses formes moustériennes subsistantes, le beau travail des lames aurignaciennes, en particulier les lames incurvées, un outillage osseux qui se rapproche encore assez de l'âge précédent, une figurine humaine, et des pointes à pédoncule; celles-ci, avec des essais solutréens, rappellent ce que je considère, en France, comme le passage de l'Aurignacien au Solutréen. Le niveau moyen de Spy semble avoir déjà assez de rapports avec celui de Trou-Magrite pour devoir se placer dans la seconde moitié de l'époque de Montaigle. On voit donc, que, sauf une persistance plus tenace des outillages siliceux moustériens d'abord, et aurignaciens ensuite, on peut retrouver en Belgique à peu près les subdivisions correspondantes de toutes celles que j'ai ébauchées dans l'ancien âge du Renne Aquitainien. Comme l'a indiqué récemment M. Rutot, la concordance, non préméditée, des recherches belges et de celles que je poursuis, est des plus significatives ¹.

1. Rutot, Le préhistorique dans l'Europe centrale; — les aspects nouveaux de la Préhistoire en 1906. *Bull. Acad. roy. de Belgique*, classe des sciences, n° 12, p. 946 et suiv.

Mais la question, pour tranchée qu'elle soit en Belgique, est-elle aussi facile à résoudre en France ?

Nous allons voir que oui, et par de multiples données concordantes.

2° SOLUTRÉ

Commençons par Solutré, l'un des plus grands gisements du Paléolithique récent, l'un de ceux, aussi, dont la stratigraphie a été le mieux étudiée, grâce aux immenses travaux de deux savants de premier ordre qui y avaient voué leur temps et leur intelligence, Adrien Arcelin et l'abbé Ducrost.

Dans un travail magistral (*Anthropologie*, 1890, p. 295) A. Arcelin a fixé les résultats de toutes les recherches antérieures, après le savoir discutées avec son collaborateur et en avoir, avec lui, arrêté la doctrine. Dans 6 coupes qu'il choisit entre beaucoup d'autres, Arcelin montre que le Solutréen est la plus récente des assises archéologiques de ce gisement, puisque les « foyers de l'âge du renne » comme il les appelle, sont superposés au magma de l'âge du cheval, sous lequel se retrouvent encore deux niveaux d'habitation plus anciens, non solutréens. L'éminent préhistorien parle aussi de foyers de l'« âge du cheval » plus anciens à coup sûr que le Solutréen, mais qu'il n'a pas encore retrouvés dans la stratigraphie régulière, et qui occupent la périphérie du reste du gisement ; il est d'ailleurs visible que l'auteur pense que ce sont les habitants qui vivaient autour de ces foyers qui avaient rejeté dans un pli de terrain, comme dans un « dépotoir », les restes de leur cuisine, et accumulé les éléments du « magma à chevaux. »

M. A. Arcelin a reparlé deux fois, depuis 1890, de la stratigraphie de Solutré (*Bulletin des Sciences naturelles de Saône-et-Loire*, nov.-déc. 1901, et *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, t. V, 1901), il y exprime avec plus de netteté encore son opinion et précise la position exacte des foyers de l'âge du cheval dans la stratigraphie : « J'y ai relevé la coupe que voici (fig. 1) : 1, terre végétale ; 2, « zone détritique ; 3, Foyers de l'âge du Renne ; 4, zone détritique ; « 5, amas d'ossements de chevaux et foyers ; 6, zone détritique ; « 7, petite zone de foyers ; 8, zone détritique ; 9, petite zone de « foyers ; 10, marnes du Toarcien. » Dans les foyers des zones 10 et

« 7, on ne rencontre guère que des ossements de cheval très abondants et de renne, plus rares, avec... des lames sans forme caractéristique et quelques grattoirs. Au-dessus (zone 5) viennent des foyers beaucoup plus riches, caractérisés par la grande abondance du cheval, et la présence d'animaux de la faune boréale, Marmotte, Saïga L'outillage en silex comprend surtout des types moustériens . . . on voit apparaître les os travaillés, les marques de chasse, les zagaies en os, des bois de renne percés, des pendeloques en ivoire et en os, des grains de collier . . . Au même niveau correspondent des amoncellements d'ossements de chevaux, amas stratifiés et continus sur de grands espaces. — Par-dessus, (zone 3) viennent les foyers dits de l'âge du Renne . . . c'est le gisement des feuilles de laurier dites Solutréennes . . . accompagnés de types dits Magdaléniens, et Moustériens . . . Les outils en os y sont assez nombreux ; la gravure sur os y est représentée par un exemplaire unique ; on y trouve aussi quelques sculptures en ronde bosse sur pierre, recueillies à tous les niveaux dans cette zone . . . , et un bâton de commandement. »

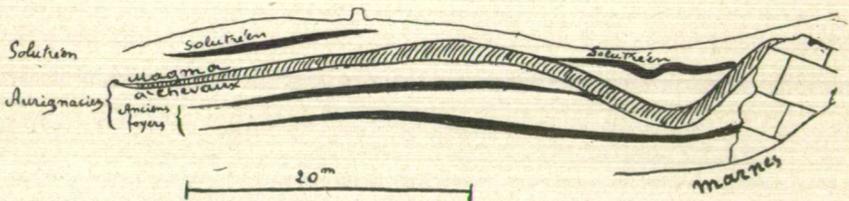


Fig. 1. — Coupe réelle du gisement de Solutré, d'après A. Arcelin (Anth. 1891).

Or quelle industrie contiennent ces diverses assises ? Ne parlons pas de la plus récente : elle est solutréenne typique et trop connue. Des autres assises, qui forment pourtant la grande masse du gisement, c'est trop peu parler que d'en dire avec M. de Mortillet, que « Ducrost et Arcelin ont signalé à la base du dépôt archéologique une couche tout à fait de transition ; sans être du moustérien pur, ce n'est pas du véritable solutréen ; c'est une industrie qui tient des deux époques ¹. » — Je partage d'ailleurs, sur ce point, l'opinion de M. de Mortillet : non, ce n'est pas du moustérien,

1. De Mortillet, *Le Préhistorique*, 3^e édition, p. 236.

malgré de nombreux silex aux formes de racloirs, de pointes moustériennes, car, à côté d'eux, beaucoup de types du paléolithique récent, lames allongées nombreuses avec ou sans retouches, lames appointées, lames à dos rabattu, lames à retouches marginales formant coches, grattoirs ovoïdes, grattoirs simples droits ou incurvés, grattoirs doubles sur bout de lame, burins de divers types, perçoirs, parfois même grattoirs carénés ont fait leur apparition, et avec eux, on trouve des os, des bois de renne, des fragments d'ivoire façonnés en bâton de commandement, poinçons, marques de chasse, zagaies, perles, pendeloques, lissoirs, etc. ; mais d'instruments solutréens, aucune trace ; tout au plus peut-on dire que certains menus débris de fines lames appointées très bien retouchées approchent de la retouche solutréenne sur une seule face. Ce n'est donc pas non plus du solutréen.

Que tout cela soit antérieur aux foyers de l'âge du renne, ce serait, en présence de l'étendue des travaux faits à Solutré et de leur rigoureuse méthode, puéril de le nier. — Mais cela c'est de l'Aurignacien ; cette industrie qui n'est plus du moustérien, qui n'est pas encore du Solutréen, voilà l'aurignacien. Sans doute, il n'est pas complètement identique à celui de la Dordogne, des Pyrénées ou de Menton ; par son abondance de formes moustériennes, il fait penser à l'industrie de Montaigle ; mais il n'est pas dit que tout l'Aurignacien soit ici représenté. Non loin de là à Germolles, se trouve un autre gisement aurignacien, où, avec beaucoup de formes moustériennes et quelques types acheuléens, se rencontrent de nombreux grattoirs carénés et des pointes en os plates et allongées, rappelant, sauf la fente basilaire qui manque, les pointes d'Aurignac. — Cet ensemble, malgré des rapports certains avec l'ensemble de l'âge du cheval de Solutré, s'en différencie pour se rapprocher davantage du facies Aurignacien du Poitou et du Périgord. — Cela suffit pour indiquer que l'âge du cheval de Solutré, bien qu'Aurignacien, n'est pas tout l'Aurignacien. Mais quel que soit le rapport chronologique entre Germolles et Solutré inférieur, il n'en reste pas moins acquis qu'à Solutré, la grande masse du gisement, de l'âge du cheval, est antérieure aux foyers de l'âge du Renne, les seuls qui contiennent du Solutréen, et que le Solutréen y est, sur de vastes surfaces, en superposition sur un Aurignacien, d'aspect moins archaïque qu'à Montaigle, d'apparence plus moustérienne qu'à Gorge d'Enfer. A. Arcelin¹ l'a bien dit :

1. On trouvera dans le travail cité de A. Arcelin la bibliographie de Solutré.

« Solutré fait échec aux classifications intransigeantes et dogmatiques qui ont eu peut-être leur excuse au début de nos études mais sont inconciliables avec le progrès de l'archéologie préhistorique . . . »
 « Il est impossible de trouver à Solutré les motifs sur lesquels s'est appuyé de Mortillet pour assigner à l'époque solutréenne la position stratigraphique qu'il lui assigne . . . » « J'avais adopté, au début de mes recherches, sa classification, j'ai dû l'abandonner quand il m'a été prouvé que nous n'avions à Solutré ni moustérien ni solutréen répondant à ses définitions ; je m'associe complètement aux conclusions ¹ formulées par M. Piette, surtout d'après ses recherches de Brasempouy ».

3° BRASSEMPOUY

Un autre fouilleur que l'âge du Renne a passionné, Edouard Piette, s'est occupé à diverses reprises de la même question, mais il n'a rencontré, dans ses fouilles, de Solutréen en connexion avec d'autres assises qu'à Brasempouy ; c'est, avec la rive gauche du Mas d'Azil, le dernier gisement qu'il ait exploré ; c'est aussi celui où, de concert avec son collaborateur M. J. de Laporterie, il a travaillé avec le

tré, je ne la reproduis donc pas ici. Grâce à l'amabilité du D^r F. Arcelin, fils du regretté explorateur du Cro du Charnier, j'ai pu consulter les nombreuses notes amassées par celui-ci sur le gisement de Solutré, et j'ai dû admirer avec quel ordre, quel esprit de suite, quelle méthode scrupuleuse il avait suivi durant des années, toutes les explorations de « son » gisement, et combien, grâce à cela, il était facile avec des minutes aussi limpides et si soigneusement classées, de mener à bien une grande monographie de ce gisement célèbre. J'ai pu aussi compléter mes informations sur la morphologie de l'industrie des anciens foyers et du magma, en étudiant la collection Ducrost au musée de Lyon et la collection Arcelin, au musée de Mâcon, grâce à l'accueil bienveillant de MM. Chantre et Lex. La collection Arcelin, rangée et étiquetée par lui-même m'a beaucoup servi, ainsi que de nombreux dessins contenus dans les cartons de son fils, pour compléter mes informations et esquisser un travail comparatif entre l'Aurignacien de Solutré et celui des autres gisements. Je m'empresse de dire que le niveau supérieur de Solutré (foyers de l'âge du Renne avec solutréen assez ancien) contient encore un petit nombre de silex à formes aurignaciennes, davantage de types moustériens ; le contraire serait presque étonnant.

1. On peut donc se dire stupéfait de lire, sous la plume de M. P. Girod, qu'à Solutré « *Les tribus humaines ont conservé, pendant presque tout leur séjour sur notre sol l'industrie solutréenne à pointes de silex en feuille de laurier ; ce n'est que fort tard que se montrent quelques instruments grossiers en bois de renne* » (in : *Premières migrations préhistoriques, l'art pendant l'âge du renne*, p. 12). M. Girod n'a donc lu que le Préhistorique ?

plus de méthode : sentant l'âge venir, se défiant de sa mémoire, il y prit la sage précaution de noter au jour le jour, le long de fouilles qu'il ne quittait pas, la position exacte de chaque objet.

Avant M. Piette, un premier explorateur y avait commencé des recherches : M. Dubalen, naturaliste et géologue averti, a décrit, avec beaucoup de précision, ses premières observations. Elles portèrent sur trois sortes de couches : au fond du sondage, il remarqua une assise, dont l'industrie grossière lui rappela le moustérien, et qui contenait du Rhinocéros — au-dessus, une assise à silex magdaléniens, contenant un lit ocreux où furent trouvées des gravures et des figures découpées ; le cheval et le renne y prédominaient ; — au-dessus et sous la terre végétale, des silex solutréens et des dalles de pierres plates fortement calcinées ¹. M. Dubalen prit les silex solutréens (feuilles de laurier à base concave et pointes à cran) pour des silex néolithiques, et M. Piette aussi, sauf pour la pointe à cran, mais il supposa que cette situation était due à quelque éboulement. Le mémoire de M. Dubalen exclut cette hypothèse abandonnée depuis par M. Piette qui, en 1895, revint à l'opinion de M. Dubalen (*Anth.*, 1895, p. 132).

Quand au congrès de Pau de nouvelles fouilles furent faites, M. Dubalen s'aperçut que les foyers à instruments rappelant le moustérien contenaient des figurines d'ivoire, et étaient antérieurs au reste du gisement. Il se contenta d'ailleurs d'affirmer le fait dans une très courte note. A ce moment, M. Piette ², interprétant les récoltes faites d'après les idées reçues, mentionne : à gauche de l'entrée, des amas à silex solutréens, — à droite, des amas éburnéens à statuettes, qu'il suppose plus récents, — dans la grotte, des foyers superficiels magdaléniens ; mais il ne note aucune stratigraphie pour étayer la succession solutréen, éburnéen, magdalénien. M. Dubalen seul, en 1893, avait vu clair sur le gisement, à part son erreur concernant l'attribution au néolithique de silex solutréens. En 1894, M. Piette, avec M. de Laporterie, reprend les fouilles, et de suite, les choses changent d'aspect, grâce à la méthode employée ³ ;

1. Dubalen, *Matériaux*, XVI, 1881.

2. Édouard Piette, *Compte rendu de l'excursion à Brasempouy* (Congrès de Pau 1892). — La station préhistorique de Brasempouy, *Mém. Acad. d'Angers*, 1893 (cf. *Anthr.*, 1893, p. 467). — Phases successives de la civilisation pendant l'âge du renne dans le midi, *Association française*, Congrès de Pau, 1892.

3. E. P. et de Laporterie, Les fouilles de Brasempouy en 1894, in *Bull. soc. Anthr.*, p. 6 déc. 1894. — La station de Brasempouy et les statuettes humaines de la période glyptique, in *L'Anthropologie*, 1895.

il reconnaît que, le Solutréen couronne une série Eburnéenne, dont il note les rapports avec les foyers présolutréens à ossements de chevaux de Solutré.

Voici le relevé des couches archéologiques, sous-jacentes à 2^m50 de limon stérile.

II. Terre jaunâtre, remplie de pierrailles calcaires, contenant, — dans sa partie supérieure, des pointes à cran, — dans sa partie inférieure des feuilles de laurier solutréennes ; 0^m90. Pas d'œuvres d'art.

I. Argile jaune (1^m à 2^m20), avec silex moustériens et magdaléniens ; il remarque aussi de nombreux silex *qu'il dit solutréens, mais en ayant soin de préciser que ce ne sont ni des feuilles de laurier, ni des pointes à cran* ; voici la description qu'il en donne : « ils sont généralement remarquables par leur solidité, et paraissent avoir été taillés pour travailler les matières dures ; ils sont épais près de la pointe et ont parfois deux *carènes* de renforcement, l'une par-dessus, l'autre par-dessous ¹ ; ce sont aussi des pointes allongées à dos fortement rabattu.

M. Piette note aussi que les silex moustériens sont plus nombreux vers la base, en particulier de grands racloirs. — Dans toute son épaisseur, cette couche contenait des poinçons en os et ivoire, des flèches biseautées en ivoire ; dans la partie supérieure, il y avait des canines de cerf percées. — Cette couche contenait de nombreux foyers intacts, et d'autres que l'homme avait démolis pour en construire de nouveaux ; l'assise à statuettes se trouvait placée à 0^m 30 de la base de la couche, et mesure 0^m40 d'épaisseur. — Au-dessous, le rocher, avec intercalation d'un lit de 0^m,55 d'argile et pierrailles devant la grotte.

Les fouilles continuent en 1895 sur le devant de la grotte du Pape, entre son auvent et le chemin ; la coupe y révèle ² :

1. Voir la première des deux brochures ci-dessus, p. 4 (en bas) et 5 (en haut), et la seconde, p. 10 (p. 138 de l'*Anthropologie*, 1895). Il s'agit de burins busqués, de pointes de la Gravette et de certaines variétés de grattoirs carénés, et non de ce qu'on entend ordinairement par objets solutréens. M. Piette appliquait ce mot trop facilement à des silex très retouchés, de quelque étage qu'ils provinssent, et cela peut prêter à confusion : ainsi, il considérait comme solutréenne la retouche des silex de Lourdes, qui sont seulement plus et mieux retouchés que ceux d'autres gisements également magdaléniens. Je m'y suis moi-même laissé prendre, en parlant, d'après une lettre de M. Piette, de la grotte des Hyènes, où, contrairement à ce que j'ai écrit, tout est aurignacien.

2. E. P. : Fouilles faites à Brassempouy en 1895 (*Bull. soc. d'anthr. P.*, 7 nov. 1895).

IV. 0 mètre 80. couche supérieure. — Amas de pierrailles, silex en forme de feuilles de laurier et de pointes à cran, etc. . .

III. 0 mètre 15. — Couche avec abondantes plaques d'ivoire striées au silex, et nombreuses grandes lames de silex à la partie supérieure.

II. 0 mètre 30 à 0 mètre 40. Silex taillés, instruments en os, ivoire et bois de renne.

I. Pierrailles avec débris de silex, reposant sur le rocher, que M. Piette suppose être le prolongement de la couche à statuettes.

Il conclut de cette fouille que les silex « lauriformes » couronnent les assises éburnéennes de Brassempouy.

En 1896¹, M. Piette continue son exploration dans la grande galerie ; il y note :

III. Couche supérieure, 0 mètre 60. — Assise à gravures, lui ayant donné une gravure de cheval sur éclat d'os, d'autres sur baguette de bois de renne, représentant des têtes de chevaux, — une aiguille, une flèche à base en biseau, des spatules, des silex magdaléniens, du renne assez abondant, du chamois, etc.

II. 0 mètre 50. Assise moyenne *très complexe*, limoneuse, correspondant à plusieurs couches ; faune ancienne, cheval très abondant, Rhinocéros, etc ; assez d'ivoire. Grattoirs carénés typiques vers le haut ; à 0 mètre 30 de sa surface, grandes lames de silex ; baguettes d'os, spatules de baguette à encoches, fragments, tiges demi-ronde, une gravure décorative (hachures) ; grossière pointe à base fourchue.

M. Piette dit qu'on y avait rencontré une feuille de laurier « l'année dernière » ; c'est pour lui la synthèse de trois assises et non une seule assise.

1. E. P. Fouilles à Brassempouy en 1896 (*Anthropologie*, 1897). La même année, dans la petite grotte des Hyènes voisine de celle du Pape, M. Piette rencontra une brèche, suspendue au plafond, et contenant l'industrie typique de l'aurignacien moyen ou supérieur, — le Vallinfernalien, comme il l'appela ; — elle contenait des pointes en os à base fendue, à silhouette losangique, et des grattoirs carénés ; sous l'abri de cette brèche, il y avait un sol archéologique dont M. Piette m'avait écrit qu'il contenait des silex solutréens et des gravures ; d'après cette communication, il me signifiait que les foyers solutréens qui y auraient été allumés devaient être bien plus récents que le toit sous lequel ils se trouvaient. Mais dans ses mémoires de 1896, il n'y a rien de semblable ; il y est seulement parlé d'un « hameçon bifide » et d'un très beau poinçon à tête. M. Piette y reconnaît l'assise de Gorge d'Enfer et Cro-Magnon, il remarque que ce sont les ossements de chevaux qui y prédominent, mais il ne se reconnaît pas en mesure de solutionner le problème de leur âge pour le moment.

I. Assise inférieure (0 mètre 70 par endroits). — Masses énormes d'ivoire complètement décomposé ; mauvaises lames et grattoirs ; à 0^m 04 au-dessus d'un foyer, figurine très dégradée en ivoire ; tous les os sont décomposés.

M. Piette fait remarquer combien cette partie de la grotte est humide et combien les objets recueillis dans l'argile collante ont souffert ; le sol rocheux même est en voie de désagrégation.

Sa dernière campagne de fouilles ¹, en 1897, porta sur la continuation de la galerie ; mais tandis que jusque là, celle-ci était spacieuse et présentait, sauf dans l'année précédente, des assises bien saines, cette fois les fouilles se font dans un corridor étroit au milieu d'une couche homogène, humide, sans aucune subdivision sensible ; des ossements d'animaux fouisseurs s'y rencontrent assez abondamment ; le sol, à la base de cette argile, présente fort nettement la trace d'un ruisseau qui a lévigé l'argile en ne laissant dans son chenal que du petit gravier. Ce ruisseau, quand il avait plu beaucoup, se reprenait à couler ; malgré ces mauvaises conditions, M. Piette a cherché à tirer parti de cette couche en la divisant *artificiellement* en 4 tranches, forcément *arbitraires*, dont l'ensemble correspondait aux assises II et III de l'année précédente, les seules qui subsistent dans cette partie de la grotte. Voici le résultat problématique de cette sélection : à toutes les hauteurs, il trouve des gravures sur os, ainsi que des grattoirs nucléiformes qu'il ne faut pas confondre avec des grattoirs « surbaissés » (c'est-à-dire carénés allongés) qui se trouvent dans la partie inférieure et moyenne de l'assise (tranches 1 et 2) ; quelques feuilles de laurier se trouvent dans les tranches 1, 2, 3 ; dans la tranche 4, se sont trouvées diverses petites pointes à dos rabattu, et un fragment de pointe à cran *atypique*. A tous les niveaux se sont trouvés des instruments en os et bois de renne, marques de chasse, spatules, pointes à base biseautée.

J'ai peu de confiance en ces distinctions ; en fait, quand on songe à l'espace exigü dans lequel l'homme se glissait, il faut bien admettre que son va-et-vient enfonçait dans l'argile très molle les objets durs placés en surface, et pétrissait cette argile, et que d'autre part, les bêtes fouilleuses, l'humidité et le ruisseau ont remanié ce ter-

1. E. P. et de Laporterie. Fouilles à Brassempouy en 1897. L'*Anthr.*, 1898. J'ai assisté partiellement à ces fouilles : il était complètement impossible de distinguer aucune subdivision dans l'assise archéologique, composée d'une argile humide et collante.

rain. Il convient donc d'interpréter cette dernière fouille d'après les résultats obtenus en d'autres points de la même grotte, où les couches reposent en stratification bien définie.

Selon moi, il est probable que cette assise contient, brassées l'une dans l'autre, au moins deux couches : une aurignacienne, et une solutréenne, correspondant la première aux niveaux supérieurs de l'assise I de 1894, et II et III des fouilles de 1895, et la seconde aux assises II de 1894, IV de 1895. Si l'on remarque en outre qu'aucune fouille, sauf celle de 1896, dans une assise supérieure III, n'a donné de gravure, sinon la fouille de M. Dubalen, et que dans ces fouilles, ces gravures n'étaient pas associées à des formes de silex vraiment solutréennes, on pourrait penser à une assise de caractère magdalénien ancien correspondant plus ou moins à la seconde du solutréen. Mais laissons de côté cette exégèse concernant les fouilles de 1897 : il reste, avec les fouilles de Dubalen, les coupes de 1894, 1895, et même 1896, pour nous assurer que le solutréen, à Brassempouy, se superpose à un ensemble d'assises dont l'une des plus reculées a fourni les statuettes d'ivoire, et reçu de M. Piette, avec celle de dessous et celle de dessus, le nom d'Éburnéen. Au-dessus venaient encore, avant le solutréen inférieur, la couche à grandes lames, assimilée arbitrairement à la couche à bas-reliefs des Pyrénées, — et la couche vallinfernaliennne assimilée à tort avec le niveau à figures découpées et gravées découvertes par Dubalen sous le Solutréen supérieur.

Les résultats des recherches de Brassempouy, qui restent médiocrement claires, pour les couches de l'aurignacien supérieur de ce gisement ¹, n'en sont pas moins décisives pour la triple assise « éburnéenne » qui en forme la base ; d'ailleurs, M. Piette a trouvé, bien qu'il n'en ait presque rien dit dans ses principaux articles, d'autres formes caractéristiques : ailleurs il rappelle incidemment que, dès les assises à statuettes, il a récolté des marques de chasse, qu'il y a trouvé aussi divers ivoires décorés, une pointe aplatie, bifide, qui est une pointe d'Aurignac à base non fendue, etc.

1. Une observation cependant : en rangeant la collection Piette, j'ai remarqué que, parmi les silex provenant du fond de la galerie, où il a divisé la couche par tranches, les silex aurignaciens avaient généralement un aspect usé, patiné, aux angles adoucis ; leur surface est très lustrée. Au contraire, les silex solutréens sont ternes, à angles très vifs ; la différence est à peu près celle qu'on remarque, à La Mouthe, entre les silex moustériens et les silex plus récents ; peut-être sera-t-il possible de diviser les deux séries ?

Le solutréen de Brassempouy est nettement postérieur à l'Ébur-néen de M. Piette : celui-ci n'est qu'une partie importante et ancienne de l'Aurignacien ¹. Là encore, il n'y a pas de place pour une contestation.

La Gironde, pour les niveaux « Vallinfernaliens », comme disait M. Piette, nous donnera de précieux renseignements, grâce à un autre fouilleur magistral, M. Daleau.

4^o PAIR-NON-PAIR

M. Daleau ²; dans la grotte de Pair-non-Pair, à Marcamps (Gironde) a découvert un ensemble d'assises quaternaires d'une épaisseur totale de 4 m. 50 environ, remplissant complètement la grotte, sauf un étroit espace vide où l'on pouvait se tenir couché. La base, sur une épaisseur de 1 m. 55, était moustérienne, quoique dans sa moitié supérieure apparaissent déjà, comme dans la couche moustérienne supérieure du Moustier (fouilles Bourlon), quelques formes indiquant l'approche des temps nouveaux. Les assises qui viennent au-dessus, à peine séparées les unes des autres, sont au nombre de cinq; du haut en bas, les espèces anciennes sont bien représentées, sauf dans la couche supérieure où plusieurs viennent à manquer. M. Daleau a divisé les assises, suivant leur ordre stratigraphique, en deux groupes, se subdivisant eux-mêmes en couches moins importantes.

I. En haut, un ensemble de trois assises, avec canines percées, poinçons et zagaies en os et bois de cervidé, côtes à coches, grattoirs sur bout de lames, grattoirs ovales, concaves, burins divers, lames étranglées à coches larges, pointes acérées, et pointes qu'il a nommées, faute de mieux, du terme de pointes à cran, mais qui sont tout à fait autre chose, c'est-à-dire des *pointes à pédoncule allongé du type de Pont-à-Lesse, de Spy et de la Font-Robert*; elles sont caractéristiques, dans ces gisements, de la transition de l'Aurignacien supérieur au Solutréen le plus ancien qui y apparaît sous forme de rares types

1. M. Girod (*Premières migrations préhistoriques, l'art pendant l'âge du renne*, p. 12) n'est pas mieux informé sur Brassempouy que sur Solutré : à Brassempouy (le lieu n'est pas nommé, mais c'est le seul gisement auquel s'applique son texte) : « La sculpture en ivoire se montre en même temps que les feuilles de laurier ». Nous avons vu que c'est même bien plus tôt !!

2. F. Daleau. *Les gravures sur Rocher de la caverne de Pair-non-Pair*, Soc. Arch., Bordeaux, 13 nov. 1896. Les gravures murales de Pair-non-Pair sont de la seconde moitié de l'aurignacien, comme on le verra.

solutréens, le plus souvent retouchés sur une seule face. De fait, à Pair-non-Pair, il existe précisément, dans la couche la plus élevée (B) qui a donné quelques pointes pédonculées, un large fragment provenant d'une très grande feuille de laurier un peu épaisse.

II. En bas, deux assises, ayant ensemble 0 m. 30 d'épaisseur contenant de nombreux ivoires travaillés, une longue baguette cintrée bifide, des pointes de zagaie, des poinçons, un poinçon à tête, divers débris d'ivoire sculpté, dont une *cyprea* sculptée en ivoire ; comme industrie de silex : grattoirs, lames à coches, les unes du type de Menton, à plusieurs coches assez petites, et sur lame de dimension réduite (à un niveau bien défini), les autres du type des Cottés et de Gorge d'Enfer, très caractérisées toutes deux ; pointes de trait en silex, longues, acérées, à un bord rabattu d'un bout à l'autre ; grattoirs carénés typiques du type de Tarté, burins de divers types, en particulier nombreux burins busqués ¹ à coche latérale, et une série complète, entièrement semblable à celle du Bouitou supérieur décrite récemment par MM. Bardon et Bouissonie ² ; nombreux éclats esquillés comme ceux du niveau inférieur du même gisement ³ décrits par les mêmes auteurs. *Aucune trace d'objet solutréen.*

Tels étaient les faits ; restait à attribuer ces assises à un niveau déjà classifié par MM. de Mortillet et Piette. Comme la couche inférieure était évidemment à la base de l'âge du Renne, M. Daleau, en suivant la terminologie reçue par de Mortillet, et malgré l'absence totale de tout ce qui, industriellement, spécifie le solutréen, appliqua à ce niveau le nom de solutréen ; depuis, il a reconnu la parfaite identité de l'industrie qu'elle contient avec celle des Cottés ⁴ pour une partie, et de Menton pour une autre partie. Du moment que cette assise inférieure était dite solutréenne, il allait de soi que l'assise supérieure, malgré quelques formes solutréennes primitives, et l'absence de tout ce qui fait le magdalénien typique, rentrât bon gré mal gré dans celui-ci. Cela montre combien la classification de de Mortillet était inapte à s'appliquer à ce gisement, et M. Boule, critiquant le travail de M. Fr. Daleau, et ren-

1. C'est ce que M. Daleau avait dénommé improprement « bec de perroquet ».

2. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, p. 401.

3. *Ibid.*, p. 470.

4. H. Breuil : Les Cottés, une grotte du vieil âge du renne. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, p. 47.

dant hommage à sa méthode exemplaire, ajoutait ¹ : « Les définitions de M. G. de Mortillet ne s'appliquent donc pas à celles établies par M. Daleau, ni au point de vue paléontologique, ni au point de vue ethnographique ». Cela est de toute évidence, pour qui a étudié, grâce à l'accueil toujours cordial du savant girondin, les magnifiques séries qu'il a exposées dans son musée de Bourg-de-Gironde.

M. Piette, après les fouilles de Brassempouy, était mieux à même d'essayer d'interpréter ces fouilles ; il admit la contemporanéité de l'assise inférieure de Pair-non-Pair avec son assise à statuettes, ce qui, à quelque chose près ², semble exact ; c'était poser le principe de son antériorité sur le solutréen. Quant aux couches supérieures, qui recouvraient les gravures murales, il les attribua, *a priori* aux assises à gravures découpées, parce que, dans sa pensée, ces assises *devaient* venir dès la base de toute couche superposée à une assise éburnéenne, avec figurines en ronde-bosse ; nous avons déjà critiqué cette appréciation plus haut.

On voit donc que M. Piette, lui aussi, fut induit en erreur dans l'interprétation des couches supérieures ; mais il avait vu clair pour l'assise inférieure « Éburnéenne », et il ne se trompait pas complètement en maintenant l'assise supérieure à l'extrême base des couches à gravures, c'est-à-dire à un niveau à son sens inférieur au solutréen ³ qui n'en constituait, selon ses idées définitives, qu'un terme supérieur.

Il était nécessaire d'éclaircir ces diverses interprétations, mais si l'on s'en rapporte aux faits, on doit noter que tout Pair-non-Pair, sauf la couche supérieure B, ne contient aucun fragment qui annonce seulement le solutréen. A mis de côté, tout ce qui est au-dessus du Moustérien est Éburnéen et « Vallinfernalien », c'est-à-dire Aurignacien typique, et ce n'est qu'en B, au-dessus de plus de 2 mètres d'assises « aurignaciennes » fort riches que se trouvent quelques rares objets solutréens semblables à ceux qui, en Belgique, couronnent les niveaux de Montaigle, et qui, à la Font-Robert près Brive, caractérisent en grand nombre un gisement très pur à carac-

1. *Anthropologie*, 1898, p. 66.

2. Je crois l'assise de Pair-non-Pair un peu plus jeune.

3. Il est curieux de constater qu'en effet, divers niveaux aurignaciens contiennent quelques gravures, tant à Pair-non-Pair qu'au Trilobite et en Belgique. M. Piette ne s'est donc trompé qu'en redescendant dans l'Éburnéen les assises magdaléniennes anciennes avec bois de renne sculpté.

tères de transition. Il est vrai que la pointe d'Aurignac à base fendue est absente partout, ce qui arrive souvent ailleurs, mais celle à base non fendue y existe comme à Brassempouy (assise à statuettes).

Pair-non-Pair est donc complètement antérieur au vrai solutréen, bien que son niveau *superficiel* puisse être considéré comme le précédant immédiatement. Les fouilles de M. Daleau, d'une scrupuleuse méthode, ne sauraient encore laisser place à une incertitude. Je souhaite qu'il publie bientôt, sans s'inspirer d'aucun cadre préconçu, toutes ses splendides collections, ce qui permettra à tout le monde de contrôler mes dires. M. Daleau peut témoigner avec quelle attention j'ai examiné, à diverses reprises, ses séries; M. Cartailhac, qui en a fait aussi un examen approfondi, est arrivé de son côté, aux mêmes conclusions que moi.

5° LE TRILOBITE

La grotte du Trilobite, à Arcy (Yonne), après avoir été longtemps l'objet de pillages archéologiques, a eu la bonne fortune de trouver dans la personne de l'abbé Parat¹ un fouilleur attentif et expérimenté, désireux de voir ce qui est, et peu soucieux des théories archéologiques en vogue. Comme M. Daleau, il ne s'en est jamais remis à des manœuvres pour opérer ses fouilles; aussi peut-on les citer comme modèles, et doit-on seulement regretter que M. l'Abbé Parat n'ait pas mieux souligné l'affinité des différentes assises qu'il a étudiées avec celles d'autres gisements, et qu'il n'ait pas plus largement publié ses récoltes. J'espère bientôt combler cette lacune, et c'est un travail rendu bien facile, que d'étudier une collection où chaque objet porte l'indication exacte du niveau qui le contenait. Inutile de souligner que l'abbé Parat ne se posait pas la question aurignacienne, et que son témoignage, en la matière, est aussi désintéressé qu'objectif et précis.

M. Parat nous prévient qu'il n'y avait aucune difficulté à séparer es assises, celles-ci étant bien distinctes et en stratification régulière. Avant lui, le Dr Ficatier avait exploré la zone supérieure du

1. L'abbé Parat. La grotte du Trilobite. Extr. des *Bull. soc. sc. Hist. et nat. de l'Yonne*, 1902. — Les grottes de la Cure et de l'Yonne, in *Congrès international d'anthropologie*, session de 1900, Paris, p. 63 et seq.

remplissage, sur une épaisseur de 1^m 50; il y avait rencontré une assise archéologique de 0^m 30, rougeâtre, avec faune exclusive du Renne, silex magdaléniens typiques, zagaies, aiguilles, bâtons de commandement, lignite sculpté en forme d'insecte ¹; pas de harpons. L'abbé Parat n'en a retrouvé que des lambeaux. Au-dessous venaient, de haut en bas (fig. 2).

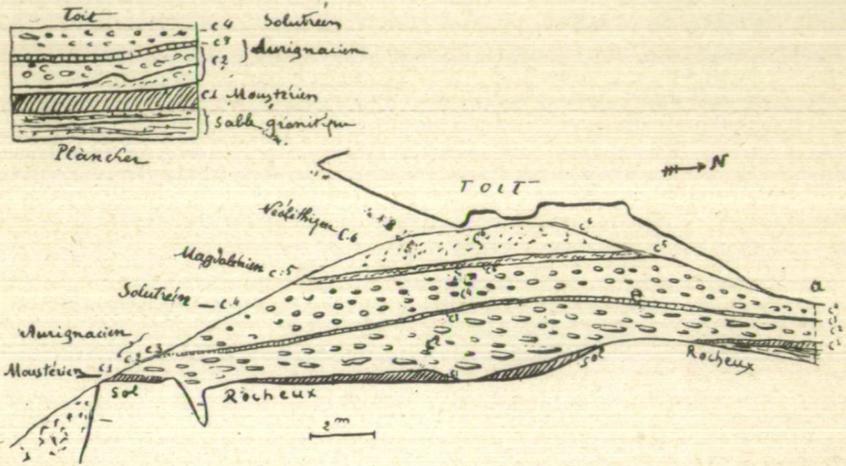


Fig. 2. — Coupe longitudinale et transversale (en a) de la grotte du Trilobite, d'après l'abbé Parat.

IV. Eboulis jaunâtre : 2 mètres; l'éléphant y est commun, l'Ursus Spelœus et la Hyena Spelœa sont présents; ossements et industrie sont disséminés dans toute l'assise; j'ai noté les formes suivantes: quelques formes pseudo-moustériennes; quelques éclats à large coche; assez nombreux perçoirs sur éclat, incurvés ou droits; burins ordinaires et sur angle de lame avec retouche transversale ou oblique; grattoirs allongés tantôt retouchés au bout seulement, tantôt sur tout le tour; grandes et belles lames appointées, très retouchées sur tous les bords, rappelant la belle retouche des lames appointées du magma à chevaux de Solutré, de Cro-Magnon, de Gorge d'Enfer; mais une autre retouche apparaît, la *retouche solu-*

1. Il est curieux de noter qu'ici, comme au Kesslerloch, à Teyjat et dans les Pyrénées, le jayet ou lignite se trouve représenté par des sculptures, et que dans tous ces gisements, il semble correspondre à la base de l'assise à harpons à un seul rang de barbelures ou à l'assise qui la précède immédiatement; cela se retrouve dans au moins six cavernes.

tréenne, mais uniquement appliquée à la face dorsale; deux objets seulement sont ainsi retouchés sur tout leur pourtour: une grande lame allongée et un éclat assez épais, façonné en sorte de feuille de laurier un peu courte et lourde; dans les autres silex ainsi retouchés, la retouche se place: des deux côtés de la pointe d'une grande lame dont le reste présente la retouche aurignacienne; sur un seul côté et vers la pointe d'une autre; sur tout un bord d'une autre qui le termine en burin, etc. — Un éclat subtriangulaire, ainsi retouché sur tous les bords présente une retaille assez maladroite sur l'autre face, qui détermine un très court et très vague pédoncule. — Parmi les autres formes, il convient de citer quelques lames à dos rabattu (du type de la Gravette), et une lame présentant une sorte de soie courte, résultant d'un cran à droite et se terminant en bec latéral obtus à gauche. Les os travaillés sont: une pointe plate lancéolée à base non fendue (comme à Germolles), ainsi que divers gisements aurignaciens en ont donné; un poinçon à tête, et deux objets d'aspect moins archaïque, une flèche à biseau simple assez fruste et une petite zagaie à base pointue. — Cette couche est une transition idéale entre l'aurignacien supérieur et le solutréen, ses lamés appointées à retouche solutréenne uniquement dorsale correspondent en effet admirablement aux pointes retouchées d'un seul côté que M. Girod appelle de ses vœux à la base du solutréen.

Tout ce qui est au-dessous est de l'Aurignacien.

III. Couche très peu épaisse (quelques centimètres), mais bien nivelée, pétrie d'ossements, avec un foyer bien défini. Faune: Éléphant commun, cheval, renne, rhinocéros, etc. Nombreux galets utilisés; sur l'un d'eux, en schiste, j'ai déchiffré une remarquable série de dessins gravés, d'un art très simple, figurant plusieurs *Rhinoceros tichorhinus* et un autre animal, qui a des cornes¹. — Diverses pointes et racloirs pseudo-moustériens; les grattoirs allongés tendent à prédominer sur des grattoirs ronds moins nombreux; la retouche est assez habile; les burins de divers types abondent, surtout les types à retouche terminale; il y a un burin busqué à coche latérale du type du Bouitou supérieur; quelques lames à coches, une forte série de lames à terminaison acérée et dos rabattu épais du type de la Gravette, de très nombreux et très beaux

1. H. Breuil. Rhinocéros gravé sur schiste de la grotte du Trilobite, à Arcy-sur-Cure (Yonne), in *Revue de l'École d'anthropologie*, 1906, p. 242. J'y donne déjà la stratigraphie archéologique du gisement.

perçoirs incurvés (faits sur éclats) d'un type assez exceptionnel ailleurs ; comme outillage en os, il y a de nombreux poinçons à tête, des marques de chasse, de nombreux outils d'os, bois de renne, et ivoire, dont quelques-uns décorés de lignes géométriques, dents de loup, lignes pectinées, incisions alignées ; sur un os de renne, une gravure d'apparence végétale. — J'ai découvert, parmi les instruments en os de ce niveau, soigneusement étiquetée, une *pointe d'Aurignac à base fendue*, quelque peu détériorée.

II. Couche ossifère, épaisse de 2 mètres ; faune ancienne, Rhinocéros, Éléphant, Ursus Spelæus, Hyena Spelæa, Renne *rare*, Canis lagopus. — Silex de type moustérien fréquents ; grattoir caréné aplati (comme celui de Spy et une partie de ceux de Cro-Magnon et du Bouitou) ; plusieurs autres grattoirs carénés épais, subcirculaires comme ceux du Bouitou inférieur ; deux lames à coches, rares lames à dos rabattu du type de la Gravette et de celui de Chatelperron et Gargas, diverses lames appointées, burins de divers types, assez frustes généralement ; très rares instruments en os : plusieurs fragments de poinçons, un poinçon à tête.

I. Limon, 0. 30, reposant sur du sable granitique ; faune et industrie moustérienne bien caractérisée.

La conclusion se tire d'elle-même : entre I, *moustérien*, et IV, *solutréen* naissant à nombreuses attaches aurignaciennes, s'intercalent deux assises II et III, qui sont *aurignaciennes*, tout en présentant certains traits locaux que la distance géographique suffit à expliquer. L'abbé Parat les avait dénommées magdaléniennes, pour signifier qu'elles présentaient des os travaillés, des os décorés de gravures, des burins, et *pas* d'instruments solutréens ; il en avait conclu que dans la grotte du Trilobite, il y avait un magdalénien *ancien* inférieur à du Solutréen, au-dessus duquel venait le magdalénien classique ; nous sommes donc pleinement d'accord, seulement j'assimile son « magdalénien ancien » aux assises aurignaciennes d'autres régions où divers auteurs l'ont également trouvé, comme je l'ai rappelé, sous des assises solutréennes.

6° LA FERRASSIE

Mais la Dordogne est loin de la Belgique, du Mâconnais, de la Bourgogne, des Landes même, et je veux reconnaître que je

pourrais avoir tort en Périgord, en ayant raison dans toutes ces provinces ; toutefois avec Pair-non-Pair, en Bordelais, nous côtoyons la région classique de la Vézère. Aussi suis-je heureux de trouver, dans les fouilles de M. Peyrony et du Dr Capitan à la Ferrassie (Dordogne), un nouvel appui à mes opinions présolutréennes concernant l'Aurignacien. Je suis d'autant plus à même d'en parler qu'à diverses reprises, j'ai été amicalement prié de venir contrôler les résultats obtenus, et la subdivision stratigraphique des assises ; MM. Bardon, Bouyssonie, Bourinet ont, comme moi, vu les tranchées ouvertes par MM. Peyrony et Capitan, et ils ont témoigné de la parfaite clarté des constatations. Je suis donc ici plus qu'un rapporteur fidèle ou critique ; je suis un *témoin qui dit ce qu'il a vu*. Quand il a commencé ses fouilles avec M. Capitan, M. Peyrony ne se posait pas non plus la question aurignacienne ; il inclinait plutôt, à cause de la présence de nombreux os travaillés dans les gisements de ce groupe, vers une conclusion opposée à celle que j'entrevois déjà. Ce sont les fouilles de la Ferrassie qui ont modifié sa manière de voir, et fixé également celle de M. Capitan ; je puis bien dire aussi qu'elles ont contribué à me confirmer dans mes impressions et à m'amener, avec d'autres faits concordants, à reprendre la thèse de Lartet et du Dr Hamy. Bien que les explorateurs préparent une publication prochaine de leurs recherches, je ne pense pas les déflorer en me servant de leur première communication légèrement complétée¹. — Le gisement comprend une grotte et une terrasse : il se subdivise, comme remplissage, en 3 grandes assises.

III. Assise supérieure *Solutréenne* ; faune : renne, cheval abondant, dans des foyers noirs très développés *dans la grotte*, plus épais au centre que le long des murs. Pointes solutréennes à *cran*, typiques, et en *feuille de laurier*, peu abondantes ; pointes à soie² de caractère très différent de celles de la Font-Robert, Pair-non-Pair et Pont-à-Lesse ; outillage microlithique abondant ; burins, grattoirs sur lames ; lames à dos rabattu et extrémités retouchées carrément, etc. ; zagaies, pointes et lissoirs en bois de renne, de caractère déjà magdalénien (comme dans les gisements solutréens de

1. Capitan et Peyrony : Fouilles à la Ferrassie, in *Congrès préhistorique de France*, session de Périgueux. 1905, p. 143.

2. Il y a un troisième niveau où apparaissent des pointes en soie, mais encore moins « magritiennes » c'est dans le lorthétien ou magdalénien le plus élevé.

La Cave (Lot), exploré avec tant de soin par M. A. Viré), nombreuses pendeloques et dents percées.

II. Assise moyenne, presque stérile, si je ne me trompe, dans son sommet, fort épaisse dans la grotte, et s'épanchant largement au dehors; terre argilo-calcaire rougeâtre, avec foyers; très riche dans sa partie inférieure et moyenne. Faune: beaucoup de cheval, de bœuf et de cerf, renne peu abondant, hyène, lion¹. Silex aurignaciens typiques, lames à coches, grattoirs allongés, lames appointées, burins busqués, le tout très retouché comme toujours; grattoirs ronds, grattoirs épais carénés (du type de Tarté); formes pseudo-moustériennes, etc. Os travaillés: grand poignard en bois de cervidé, pointes losangiques aplaties à base non fendue, nombreux poinçons; marques de chasse, etc.; un certain nombre d'objets sont aussi en ivoire.

I. Assise inférieure, surtout développée en dehors de la grotte, mais qui remontait vers celle-ci; M. Peyrony, depuis la visite que je lui ai rendue, a pu la suivre et la voir, avant de disparaître, passer sous les couches II de l'aurignacien. En surface, cette assise présentait une couche à silex de formes spéciales, lames et éclats retouchés sur un seul bord arqué, comme à l'abri Audit². Au-dessous venait l'assise moustérienne typique, sans formes amygdaloïdes; ossements de bovidés innombrables, formant presque magma, grand cerf, sus, hyène, rhinocéros.

La conclusion qui ressort de cette fouille très consciencieuse est bien claire: le moustérien supérieur I^a passe en I_b à une assise de transition vers l'Aurignacien II^a, au dessus duquel vient une zone pauvre II_b, pouvant correspondre au solutréen inférieur absent, que couronne la couche noire III, tranchant nettement sur la couleur rougeâtre de l'assise antérieure, et correspondant à la partie supérieure du solutréen. Sans doute on pourrait désirer un gisement où le solutréen ancien se trouverait aussi, mais cela suffit déjà pour montrer que l'aurignacien assez élevé de La Ferrassie précède notablement le solutréen supérieur. On se souvient qu'à Pair-non-Pair, c'était l'extrême base du solutréen qui reposait sur l'Auri-

1. Je rappelle que je n'use que d'une partie des renseignements; je sais cependant que la liste des « vieilles bêtes » s'est allongée, ainsi que celle des espèces qui tiendraient à donner à l'ensemble une note tempérée.

2. Capitan, Peyrony et Bouérlon, *Congrès préhistorique de Périgueux*, 1905, p. 71.

gnacien supérieur; les deux coupes s'éclairent et se complètent naturellement.

Je me résume en récapitulant, dans un ordre géographique, tout ce que nous avons vu.

— 1. à la *Ferrassie (Dordogne)* : au-dessus du moustérien I^a, une assise qui n'est plus *moustérienne* (I_b) et une assise *aurignacienne* (II^a) au dessus de laquelle venait, après une zone stérile (II_b), une assise *solutréenne* supérieure (III).

— 2. à *Pair-non-Pair (Gironde)* : au dessus du *moustérien*, viennent cinq assises *aurignaciennes* dont la seconde contient des débris de sculpture d'ivoire, surmontées d'une sixième où apparaissent de rares objets à caractère *solutréen* inférieur.

— 3. à *Brassempouy (Landes)*, M. Dubalen a trouvé, sous une assise *solutréenne* récente, une assise à figures découpées et gravées *magdalénienne* ancienne, reposant sur une assise *aurignacienne*. M. Piette (1894) a noté une assise *solutréenne* avec pointes à crans en haut, feuilles de laurier en bas, reposant sur une assise *aurignacienne* complexe. En 1895, il note, hors de la grotte, une assise *solutréenne* reposant sur trois assises *aurignaciennes*. En 1896, il note, sous une assise *magdalénienne* à gravures et aiguilles, une assise complexe à contenu généralement *aurignacien*, à laquelle il rapporte un fragment *solutréen* trouvé *antérieurement*, reposant sur une assise *aurignacienne* pure (Eburnéenne). En 1897, ses fouilles portent sur un milieu non stratifié, correspondant aux assises III et II (moitié supérieure) de 1896 ; il trouve des instruments *solutréens* dans les 3 tranches inférieures, des instruments *aurignaciens* dans les 2 tranches inférieures, des gravures partout. Ces derniers résultats sont douteux et probablement purement fictifs en dehors d'une stratigraphie caractérisée, en présence de causes certaines de remaniement.

— 4. à *Solutré (Saône-et-Loire)*, le *solutréen* couronne un magma à chevaux lui-même superposé à des foyers profonds, en connexion avec d'autres, plus souvent périphériques ; *magma, foyers profonds et foyers périphériques* sont *aurignaciens*.

— 5. à *Arcy-sur-Cure (Yonne)*, dans la grotte du *Trilobite*, sur une assise *moustérienne*, reposent, en stratigraphie régulière, deux couches *aurignaciennes* typiques, au-dessus desquelles vient une couche de transition bien caractérisée comme *solutréen ancien*, recouverte elle-même par des assises *magdaléniennes* anciennes.

— 6. à *Spy (Belgique)*, de rares instruments *solutréens* et des

pointes à soie caractérisent la couche *supérieure*, reposant sur un niveau *aurignacien* typique, lequel repose sur un niveau à silex *moustériens*¹ sans os travaillés bien définis (niveau d'Hastières).

— 7. à *Pont à Lesse (Belgique)*, trois niveaux ossifères *aurignaciens* supportent un quatrième niveau à rares instruments *solutréens* et à pointes pédonculées.

— 8. à *Goyet*, sous un niveau *magdalénien*, se retrouve le niveau à rares formes *solutréennes*, reposant sur un niveau inférieur *aurignacien*.

On voit donc que dans huit gisements explorés avec tout le soin voulu, par des explorateurs scrupuleux et de bons observateurs, le *solutréen* couronne l'*aurignacien*. Aussi n'est-ce pas sans sourire que je trouve sous la plume de M. Girod ces lignes : « L'idée de « transporter l'*aurignacien* au-dessous du *solutréen* n'avait point « encore germé dans l'esprit de préhistoriens avides de faire du « nouveau, et je suis heureux de pouvoir apporter aujourd'hui ces « documents recueillis (par M. Masséna) en 1873², qui sont les « seuls (*sic*) mettant en relief la superposition stratigraphique des « deux couches séparées par une couche de castine. » M. A. de Mortillet s'associe à cette déclaration en ajoutant qu' « on a tout « récemment cherché à embrouiller encore davantage ces questions, « dans le but, très visible, de bouleverser la classification des « temps préhistoriques³ ». Ces messieurs ont certes la liberté de ne pas partager ma manière de voir sur les faits que je rappelle ici ; j'aimerais pourtant à les leur voir critiquer, à savoir les motifs qui font qu'ils ne s'y rallient pas, car leur silence sur de tels faits pourrait faire croire à ignorance ou parti-pris : silence et épithètes ne sauraient tenir lieu de raisons. L'accusation de « novateurs, de perturbateurs » portée contre les tenants de l'*aurignacien* sent sa théologie d'une lieue, et d'ailleurs, j'ai la ressource d'y répondre, en renvoyant à l'historique approfondi qui précède : « *nova, sed vetera* », c'est du « vieux neuf » et mes contradicteurs ont la mémoire courte. D'ailleurs, vieux ou neuf, peu importe ; où est la vérité ? Telle est la question.

1. Rapporté par les savants belges à la base de l'*aurignacien*.

2. Erreur matérielle : à cette date, l'antériorité des gisements d'*Aurignac* n'était guère, au contraire, battue en brèche que par G. de Mortillet et depuis peu de temps.

3. *L'Homme préhistorique*, 1907, p. 22-23.

III

CRO-MAGNON.

Elie Massénat, l'auteur des fouilles dont le résultat s'oppose si complètement à celles dont je m'inspire, a-t-il, en d'autres circonstances, eu l'occasion de trahir ce qu'il aurait constaté en 1869 et 1873 à Cro-Magnon ? Il serait important de s'en assurer.

Dans les Matériaux (1869, p. 357), E. Massénat rapporte bien qu'il a recueilli à Cro-Magnon une belle feuille de laurier ¹, mais il ne précise pas dans quelles conditions. Or M. Bertoumeyrou, depuis dix ans que je fréquente l'hôtel de la Gare dont il est hôtelier, m'a maintes fois raconté, et devant témoins, que c'est lui qui l'avait remise à E. Massénat, et qu'elle avait été recueillie tout à fait en dehors de l'abri, en nivelant le sol dans la pièce située contre l'angle du rocher sur lequel s'adosse l'hôtel, c'est-à-dire à plus de trente mètres du gisement, et tout à fait à la surface ; c'est de lui que la tenait M. Massénat. Si celui-ci, plus tard, lui a donné une autre provenance, sa mémoire l'aura trompé.

Dans les Matériaux (1877, p. 2), M. Massénat dit qu'ayant remué « par wagons » les débris d'ossements de *Cro-Magnon*, du Moustier et de Badegoule, *il « n'y a jamais rencontré une parcelle quelconque d'os ou de bois de renne, je ne dirai pas sculpté ou gravé, mais portant la moindre trace d'entaille faite à l'aide d'un silex »*, et cela signifie bien que le travail de l'os n'y existait pas, car il ajoute que ce n'est qu'« à l'époque suivante (de Laugerie) que les javelots en pierre ont été remplacés par les flèches en os et bois de renne. » Cela suffit à indiquer qu'en 1877, quatre ans après 1873, il ignore absolument que Cro-Magnon contient une couche à os travaillés, et que, par conséquent, il n'en avait pas recueilli, comme, entre guillemets, le texte de lui invoqué par M. Girod le mentionne ; il ne connaissait même pas ceux recueillis par L. Lartet ; voici ce texte (p. 23 du volume récemment publié) : « *le mince foyer supérieur, correspondant aux foyers D à J, aurignaciens, décrits par Lartet, me donna plusieurs débris de pointes à base fendue, des poinçons, des pendeloques, et une série de beaux silex.* » Mais il convient de relever encore cette dernière mention, car, en 1877, il écrivait,

1. Page 21 du nouveau volume, il est question d'une pointe foliacée ; p. 23, il est parlé de la découverte de pointes foliacées au pluriel.

quelques lignes plus bas : « *qu'il n'y a pas rencontré ces grandes lames, aux vives arêtes..., enlevées d'un seul coup de percussion, mais qui sont bien loin, comme travail de retouche, d'approcher de la perfection de Solutré.* » Or les grandes et belles lames plus ou moins retouchées étaient abondantes dans les niveaux aurignaciens de Cro-Magnon. Faut-il en conclure que, décidément, en 1877, il les ignorait complètement, et n'en connaissait que les « pointes de flèche et de lance du type de Solutré » et d'autres objets ici sans intérêt, comme quelques grosses pointes de Moustier ? Je crois cela d'autant moins douteux que, cherchant un peu plus loin, p. 3 (Mat. 1877), à prouver que la transition du Solutréen au Magdalénien n'a pas dû se faire subitement, c'est sur les fouilles de M. Parrot à Excideuil et nullement sur les résultats de ses recherches à Cro-Magnon qu'il base son assertion ; bien plus, pour comble de malheur, voulant aussi indiquer un gisement qui serve de trait d'union entre le Moustérien et le Solutréen, il choisit le Ressaulier (Corrèze). Ce gisement ¹ « *intermédiaire entre le Moustier et Solutré* », à part deux fragments solutréens, a donné d'abondantes séries moustériennes et aurignaciennes : je partage, personnellement, avec cette adjonction, l'opinion de Massénat sur le Ressaulier, dont les grattoirs carénés nombreux, bien caractérisés, marquent bien les affinités. Mais si Massénat attribue le Ressaulier au « pré-solutréen », décidément il ne connaît pas l'Aurignacien de Cro-Magnon, car, ici et là, les grattoirs carénés (que M. Girod appelle becs de canard) abondent et se réclament mutuellement. S'il avait connu l'industrie aurignacienne de Cro-Magnon, et sa situation stratigraphique post-solutréenne dont M. P. Girod nous transmet le bien tardif témoignage, Massénat aurait placé le Ressaulier entre Solutré et la Madeleine, et, en cela, aurait été logique.

Une chose frappe, en lisant cet article de 1877 : M. Massénat ne songe pas un instant à la méthode stratigraphique pour étayer ses assertions. Pour lui, il juge des stations d'après l'ensemble des objets recueillis, sans s'occuper des couches ; il explique déjà les formes archaïques rencontrées dans des gisements plus jeunes par le fait que les troglodytes les ont trouvées et recueillies au cours de

1. C'est plutôt une station complexe avec silex superficiels, qu'un gisement ; en 1877, Massénat le considérait donc comme présolutréen ; dans le premier volume de « l'âge du Renne dans la vallée de la Vézère », il devient magdalénien ; aujourd'hui, M. Girod, à cause de deux fragments solutréens, comme il y en a un peu partout à la surface, en fait du solutréen. En réalité, il y a de tout au Ressaulier, mais principalement du Moustérien et de l'Aurignacien.

leurs excursions : enfin, la grande raison, c'est que « les trois grandes époques de la pierre taillée fixées par de Mortillet se trouvent largement représentées dans les vallées de la Corrèze et de la Vézère »... C'est tout : on pourrait désirer de meilleures raisons. Certes, Massénat était un homme estimable, enjoué, amateur de beaux objets, mais il manquait de toute espèce de préoccupation et de formation scientifiques, et n'avait aucun soupçon de ce qu'est une observation précise¹.

Autre sujet d'étonnement : M. Massénat nous parle d' « *Aurignacien* » en 1873 ; cet anachronisme de terminologie ne lui est certainement pas imputable, et le rédacteur qui lui a prêté son vocabulaire, et peut-être aussi la connaissance précise de la chose désignée, n'aurait pas dû nous dire que les termes qu'il met entre guillemets sont ceux-mêmes des notes prises par Massénat en 1873. En vérité, à cette époque, Massénat n'a pas su ce qu'était l'Auri-

1. M. Boule caractérise en ces termes les conditions de ses recherches (*Anthr.*, 1899, p. 573) : « Pas la moindre part n'est faite (dans ses travaux) aux conditions géologiques des gisements, à leur dissection stratigraphique, à leur contenu paléontologique... En réalité, la science est victime de cet enthousiasme irréfléchi, qui, il y a un quart de siècle, s'empara des archéologues mis subitement en face des merveilleux gisements de la Vézère, les *collectionneurs* furent en proie à une véritable fièvre du bibelot... ils ont sacrifié toutes les observations scientifiques à la découverte des gravures et sculptures sur os, soit qu'ils aient agi sous l'influence d'une véritable passion pour les œuvres d'art, soit qu'ils fussent mal préparés pour mener à bien les recherches délicates et difficiles qui seules peuvent faire progresser l'archéologie préhistorique... » Malgré le désir visible de faire ces vices, M. E. Cartailhac, en diverses circonstances, laisse échapper qu'il en a été le témoin, et spécialement dans sa notice nécrologique (*Anthr.*, 1903, p. 235) où il rapporte, en termes un peu voilés et qui s'efforcent de paraître élogieux, comment Massénat venait seulement, de loin en loin, « *prendre livraison* » des objets recueillis dans les « terriers de taupe » creusés par le vieux troglodyte moderne Delpeyrat, se contentant de faire exécuter les quelques travaux de main-d'œuvre exigés par la continuation de ce « grattage » fort soigneux pour la récolte des bibelots, mais sans aucun caractère scientifique. M. E. Cartailhac a été le témoin de cette façon de fouiller, de ces « *livraisons sensationnelles* », il était tenu au courant des « arrivages », car les occupations industrielles d'E. Massénat ne lui permettaient pas de s'absenter beaucoup de Malemort, près Brive, et c'est là, en ouvrant les caisses qu'on lui adressait, qu'il prenait le plus souvent connaissance des récoltes de ses fouilleurs. Aussi, M. Cartailhac limite-t-il son hommage scientifique à ceci, qu'Élie Massénat était un « collectionneur soigneux et consciencieux, enthousiaste et passionné ». Il était de ceux dont, comme le dit M. Boule (*Anthr.*, 1901, p. 428), « l'éducation et l'esprit scientifique s'étaient surtout développés par la lecture du Préhistorique et qui pensaient évidemment que le meilleur moyen de se montrer au courant de la science, était de confirmer les doctrines du maître ».

gnacien; s'il avait trouvé, dans un gisement de ce type, des os travaillés, le magdalénien aurait suffi aux besoins de sa terminologie. — D'autre part, M. E. Cartailhac, avait alors des rapports très suivis avec Massénat; il venait fréquemment le rejoindre en Périgord et à Brive, il a eu connaissance des découvertes solutréennes de Cro-Magnon; ni oralement, ni par écrit, Massénat ne lui a jamais soufflé mot de cette stratigraphie si importante: ce silence se concilie mal avec le tempérament ouvert et confiant du collectionneur Briviste.

Il est vrai qu'il ne semble pas s'être beaucoup pressé pour en informer le jeune collaborateur, M. P. Girod, qui, depuis 1888, était devenu son Mentor scientifique. En 1893, ils publient le résultat de leurs investigations; ensemble, ils ont fait de nouvelles fouilles, et M. Girod s'est préoccupé de les faire avec méthode. La note qu'il a rédigée sur celles faites entre 1890 et 1892, communiquée au congrès de Besançon (*Association française*, 1893), témoigne d'un soin véritable, elle est bien présentée; on peut regretter que les auteurs ignorent si complètement les Reliquiæ Aquitanicæ avec les fouilles et les observations concernant Gorge d'Enfer¹ qui y sont largement développées; on peut ne pas en partager les aperçus théoriques; ce sont des lacunes qui n'empêchent pas le travail d'être intéressant et instructif. — Mais si Cro-Magnon y est nommé, c'est purement comme solutréen; si Gorge d'Enfer est considéré comme intermédiaire entre le magdalénien et le solutréen, ce n'est que sur des caractères de morphologie, toujours plus ou moins subjectifs, et ici particulièrement discutables que cette hypothèse est étayée. C'était cependant une occasion exceptionnelle de se servir de la fameuse coupe de Cro-Magnon, qui eût permis, cette fois, d'*affirmer* au lieu de *supposer*. Il n'en est pas question.

Dans leur mémoire à l'Académie des sciences (20 novembre 1893) à propos des pointes en os du type d'Aurignac, à base fendue, le rapport entre les deux gisements de Gorge d'Enfer et de Cro-Magnon est brièvement noté; mais, sans égard pour les travaux des deux Lartet, il est dit que dans ce gisement, comme à Aurignac et à Chatelperron, ces objets ne « *font pas partie d'un ensemble déterminé* ». — On ne saurait marquer, en moins de mots que les travaux sur ces gisements sont inconnus aux rédacteurs. — En tout cas, la

1. Ils croient la station inconnue, et les formes qu'ils y ont rencontrées inédites, tandis que Lartet avait déjà vu et noté tout cela.

fameuse superposition de Cro-Magnon ne semble pas leur être venue à l'esprit ; voilà une omission qui s'explique bien mal.

Dans le premier volume des « Stations de l'âge du Renne dans la vallée de la Vézère », où il n'est pas encore question du gisement aurignacien de Gorge d'Enfer, Cro-Magnon est indiqué *exclusivement* comme solutréen.

Dans les « Invasions Paléolithiques dans l'Europe occidentale » 1900, M. P. Girod parle toujours de Cro-Magnon comme purement solutréen, et décrit un certain nombre de formes de Gorge d'Enfer, dont l'attribution à une période post-solutréenne n'est toujours justifiée que par des considérations morphologiques.

Dans les « Premières migrations Préhistoriques, l'art pendant l'âge du Renne » 1903, M. P. Girod, parlant encore des couches « de transition » du Solutréen au Magdalénien qu'il croit trouver à Gorge d'Enfer, ne fait toujours aucune allusion à Cro-Magnon, aucun appel à la stratigraphie.

Mais revenons à Cro-Magnon ; le résultat fort net de notre enquête est celui-ci : Cro-Magnon n'est connu par E. Massédat, puis par M. P. Girod, jusqu'en 1903 tout au moins, que comme solutréen ; le seul objet aurignacien qui en soit cité, une fois en passant en 1893, l'est comme « ne faisant pas partie d'un ensemble déterminé » ; le seul gisement à silex aurignaciens qu'ait mentionné Massédat, depuis 1877, est rapporté à une phase présolutréenne, puis plus tard magdalénienne, et finalement solutréenne. En aucun cas, Gorge d'Enfer n'est rapproché, pour les silex, de l'aurignacien de Cro-Magnon, bien que leur identité soit explicitement signalée depuis 1875 par les *Reliquiæ Aquitanicæ*.

Nous pouvons maintenant aborder l'étude même du gisement, mais il est d'ores et déjà acquis que la pensée d'Élie Massédat, telle qu'elle nous est présentée aujourd'hui, ne date pas de 1873, mais qu'elle est de « très basse époque ». Nous étudierons ce qui concerne le gisement de Cro-Magnon en deux parties : d'abord ce qui concerne la grotte sépulcrale, ensuite ce qui regarde l'abri voisin exploré par Massédat.

I. Abri Sépulcral. — Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur ce qu'y a fait L. Lartet — On sait que les squelettes célèbres reposaient sur des couches supérieures I J contenant des silex, des instruments en os et des amulettes, qu'un peu plus bas, s'étendait une forte couche de cendre H, sous laquelle venaient encore, séparés par des intercalations de castine, des niveaux de foyers moins importants F, E, B.

L. Lartet nous dit qu'à tous les niveaux, y compris le niveau superficiel et le niveau inférieur B, il n'a rencontré que l'industrie de Gorge d'Enfer¹, avec une faune où le Cheval prédominait sur le Renne. Cette coupe avait été faite à la hauteur d'un pilier Y ; une seconde, faite à quatre mètres plus à l'Est, permit de retrouver les mêmes foyers, mais considérablement amincis. —

Rien, dans les écrits de Lartet, n'autorise donc à séparer le foyer B des autres qui viennent par dessus ; Lartet, aujourd'hui, dirait que tout était aurignacien. — La feuille de laurier de 1869 ne provient pas de l'abri sépulcral et n'a aucune situation stratigraphique. Massénat a-t-il fouillé depuis dans la grotte ? Voici (page 21 et 22 du livre récent) ce qu'en dit M. P. Girod « Massénat reprit cette fouille, et découvrit la pointe foliacée qu'il signala, avec divers ossements brisés, et divers silex, grattoirs, lames, cette couche B, très mince en ce point, ne dépassant pas 0, 25, reposait sur un sol d'éboulis stérile qui fut défoncé à un mètre de profondeur sans résultat »

Ici je me permets d'intervenir, car il y a *impossibilité matérielle* à l'exactitude de ce qui précède. — J'ai quelque raison personnelle de parler du foyer B et de son contenu dans la grotte sépulcrale : *ce foyer, je l'ai retrouvé.*

En 1897, jeune débutant, je vins faire mon pèlerinage aux gisements de la Vézère, j'obtins de M. Bertoumeyrou la permission de fouiller un peu à Cro-Magnon ; je le fis, sans le savoir, entre l'emplacement du pilier et le fond de l'abri ; je trouvai un foyer devenu superficiel au voisinage de celui-ci, dans un sellier ; il se dédoublait en s'écartant de la muraille, et la section inférieure en devenait, de rougeâtre qu'était d'abord la couche archéologique, noire et charbonneuse ; j'y recueillis une abondante série *aurignacienne* que j'ai donnée depuis aux collections de l'École d'Anthropologie, lames très retouchées, grattoirs carénés, poinçons à tête en os, lames d'ivoire à sillons parallèles, etc. L'an dernier, je résolus de retrouver cette couche plus en avant et en effet, je rencontrai de suite le remblai que j'avais fait en 1897 et la continuation du foyer ; seulement celui-ci, toujours subdivisé en deux paraissait plus ou moins remué par place, ce qui m'indiqua les traces d'anciennes fouilles incomplètes ; jusque-là, j'ignorais à quoi correspondait, dans les fouilles de Lartet, ma couche archéologique, mais le hasard

1. Silex (grattoirs) finement retouchés, flèches et poinçons en os, marques de chasse.

se chargea de me fixer ; en effet, je *retrouvai la base du pilier de maçonnerie* qui avait été élevé pour soutenir la voûte surplombante ; ce pilier avait été broyé, on le sait, par l'effondrement total du surplomb, quelques années après les fouilles ; en me rapportant aux coupes de Louis Lartet, je pus constater que mon foyer, très mince d'ailleurs, correspondait bien au foyer profond de Lartet (B des coupes fig. 41 et 43. p. 67 et 69 des Reliquiæ). Je fis un sondage au-dessous à plus d' 1^m50, sans rencontrer aucune autre assise ; en dirigeant une tranchée vers l'Est, je suivis les traces de ce foyer, avec des lacunes causées par les anciennes fouilles, durant environ 6 mètres ; vers l'ouest, M. Peyrony avec lequel je m'étais entendu pour ce petit travail, continua les recherches plusieurs jours durant, jusqu'au point où il rencontra les terres remaniées par les fouilles de M. Rivière¹ auquel je renvoie pour ce qui les concerne. M. Peyrony et moi n'avons recueilli que des objets aurignaciens, en particulier, une très grande série de grattoirs carénés semblables à ceux figurés déjà dans les Reliquiæ Aquitanicæ (Descriptions of the Plates, p. 85, fig. 18) et signalés par M. Rivière, M. Cartailhac, MM. Bardon et Bouyssonie, les auteurs Belges et moi-même en d'autres gisements. Dans ces conditions je dois déclarer *qu'il y aurait erreur à attribuer un seul instant le foyer B de Lartet au Solutréen*, ayant constaté moi-même qu'il est aurignacien comme le contenu de tout l'abri sépulcral. Je suis également en mesure d'affirmer qu'il est *matériellement faux* que Masséna ait fouillé la partie centrale et orientale de la grotte, et qu'il y ait « défoncé » le terrain. La partie occidentale a été, en grande partie, explorée par MM. Rivière et G. Bertoumeyrou, et avec beaucoup de succès ; M. Rivière nous dit que les sondages qu'il a fait à une plus grande profondeur sont restés sans résultat.

Il n'y avait donc aucune couche solutréenne dans la grotte ; alors, comment croire que E. Masséna ait pu « *suivre le foyer B. dans la direction des Eyzies (p. 22), le voir s'accroître insensiblement ?* »

1. Voir, pour les fouilles de M. E. Rivière : Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne (*Association française*, Caen, 1894). — Nouvelles recherches à Cro Magnon (*Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1897, p. 503). M. Rivière y a trouvé deux gravures, frustes, mais intéressantes, fait à rapprocher des rares gravures découvertes dans le niveau III du Tribolite, à Trou Magrite en Belgique, et à Pair-non-Pair (essai sur os et gravures pariétales). La description de M. Rivière indique les silex travaillés caractéristiques de l'Aurignacien : belle retouche, grattoirs carénés, deux pointes en os à base tendue, un fragment de poinçon, une grande lame d'os à coches marginales, divers os décorés de traits.

Cela n'est pas possible; s'il a cru l'avoir fait, il s'est trompé. Quoi qu'il en soit, son témoignage sur ce point précis n'est pas recevable.

Un mot encore avant de quitter l'abri sépulcral : la coupe de cet abri donnée par Lartet, *annotée* par Massénat, présente, naturellement, juste la valeur de ses investigations sous sa voûte, c'est-à-dire qu'elle est purement fantaisiste. — Il faut ajouter qu'en 1873, E. Massénat, ignorant l'existence d'os travaillés à Cro-Magnon, et ne paraissant savoir des travaux de Lartet que ce que tout le monde en sait aux Eyzies, aurait pu difficilement annoter un document qui comportait ces connaissances. Passons à l'abri Solutréen.

II. Abri Solutréen. — Pour celui-ci, Massénat, est seul à l'avoir exploré, et il n'en avait parlé qu'en 1877, pour *exclure* nettement la présence d'os travaillés quelconques, et celle des belles lames plus ou moins retouchées. Cette réflexion acquise, examinons les renseignements complémentaires de 1907.

Une large tranchée, dans la partie de l'abri Cro-Magnon rapprochée de la grotte, lui aurait donné la coupe suivante : En haut : Éboulis, 3 mètres. — Plus bas : mince foyer, 0. 50, reposant sur 0. 30 de castine stérile. — A la base : couche solutréenne, 1 mètre 40, reposant sur un éboulis stérile. — Le foyer inférieur ¹ était franchement solutréen, avec pointes en feuille de laurier et industrie de Laugerie Haute. D'après M. Girod c'est la continuation du foyer B de la grotte : nous avons vu que ce n'est pas exact, et que Massénat l'ignorait pour d'excellentes raisons, mais enfin, depuis 1877, nous savions qu'il y avait du Solutréen à Cro-Magnon, mais pas le moindre os travaillé, pas le moindre couteau en lame plus ou moins retouchée ; laissons parler le document de 1907 : « *Sur ce foyer, se retrouve la couche aurignacienne, très réduite, mais cependant assez importante pour avoir fourni, dans une fouille méthodique, d'importants matériaux* » (p. 68). « *La couche aurignacienne se distinguait sur 8 mètres, avec une épaisseur maxima de 0. 60.* » (p. 24). — « *Ce foyer supérieur livra des pointes en bois de renne à base fendue, des poinçons, des pendeloques, une grande lame pointue en os, et de beaux silex.* »

Et pourtant, en 1877, Massénat nous a déclaré *n'avoir pas trouvé un seul os travaillé*, même seulement incisé ; et en 1893, M. P.

1. Le foyer inférieur était très restreint; la tranchée, poussée sur 20 m. parallèlement à l'abri, ne donna que des silex épars sans localisation de nouveaux foyers (p. 24).

Girod et lui parlent des pointes à base fendue de Cro-Magnon, comme « *ne faisant pas partie d'un ensemble déterminé* », et d'une manière qui laisse à croire qu'ils ne les connaissent pas mieux que celles de Chatelperron ; bien que Lartet ait signalé l'assimilation de Cro-Magnon et de Gorge d'Enfer, ils n'insistent pas sur l'industrie ; partout, jusqu'en 1907, tout se passe, comme si, à Cro-Magnon, Massénat n'avait vu que le Solutréen, et comme si M. Girod n'en savait pas davantage — Que s'est-il passé, pour qu'après 35 ans, tout change d'aspect ? — Ici s'arrête l'étude positive que j'ai entreprise ; elle suffit, je pense, pour montrer que ce n'est pas possible d'accueillir le témoignage de Massénat, tel que nous le transmet M. Girod. Qu'on ne nous parle pas de notes prises sur les lieux et, au moment de la fouille, de séries d'objets annotés et étiquetés avec soin ; qu'on ne dise pas que les objets de chaque niveau étaient disposés sur des cartons distincts !¹ — Tout cela ne peut rien contre les faits : 1° de l'impossibilité flagrante de ce qui est dit de l'abri sépulcral, 2° de la contradiction manifeste qui existe entre ce qui a été dit et écrit pendant 35 ans sur le gisement *Est*, et la partie du nouveau document qui concerne ses couches supérieures.

Aucun historien n'accepterait dans ces conditions le témoignage de 1907.

Peut-on, pour éclaircir ce problème, se livrer à quelque supposition ? — Oui, sous bénéfice d'inventaire. — Voilà, par exemple, ce qu'on pourrait dire : en 1900, M. Boule a fait de vifs reproches à M. Girod sur l'absence totale de toute donnée stratigraphique dans le 1^{er} volume de son « *Age du Renne* ». J'imagine que M. Girod, justement sensible à ces reproches, a dû insister vivement auprès de son collaborateur pour qu'il rassemble ses souvenirs et ses notes ; M. Massénat a dû faire de son mieux, très innocemment, pour satisfaire son collègue, conformément aux idées qu'il avait reçues de lui et qu'il croyait vraies sans critique ; il avait toujours cru Cro-Magnon solutréen, mais il apprenait que, décidément il y avait autre chose, avec des os travaillés... ; depuis sa fouille, il avait acheté de ceux-ci avec quelques silex, à Bertoumeyrou, trouvés sous l'abri, lui avait-on dit ; il était resté sceptique à leur sujet, incertain de la provenance exacte, qui contrariait ce qu'il avait su voir, et il les avait mis de côté sans en rien dire. Mais il fallait une

1. Il est à remarquer que cette distinction des niveaux n'a pas été conservée dans les planches de M. P. Girod, sauf pour les silex solutréens et pour les os travaillés.

coupe : le sol primitif : éboulis ! — le foyer solutréen, cela lui était familier, et au-dessus de la castine ; plus haut, il y avait eu un éboulis de 3 m., dont la trace se voyait sur le rocher, et qu'on avait porté jadis au remblai de la voie ferrée ; enfin, peut-être, le sol sur lequel il avait marché, et qu'alors ne recouvrait plus l'éboulis, avait-il été formé ultérieurement par les rejets des fouilles de la grotte, étalés sous cet abri légèrement en contre-bas ¹? Il y avait ramassé quelques silex, de même aspect que ceux acquis ultérieurement, quelques os cassés. Il n'en fallait pas davantage pour identifier cette couche de déblais, inaperçue ou négligée, avec les foyers à os travaillés de la grotte. — Lartet, dans des travaux dont il prenait seulement connaissance, ne dit pas explicitement qu'il y ait eu des os travaillés dans le foyer B : ce devait être le solutréen de plus bas. Dès lors la stratigraphie était rétablie, il se souvenait, il se croyait sûr, et peut-être ses affirmations, oubliées des écrits d'antan, ont-elles convaincu son collaborateur ; enfin, de ce que la plume experte de celui-ci ait donné la dernière forme à cette synthèse tardive, il n'est personne qui songe à l'en critiquer beaucoup.

Mais ce n'est là qu'une supposition, et je ne la donne pas comme fait d'histoire ; ceux pourtant qui connurent Masséna ne lui dénieront pas une grande vraisemblance. Qu'elle signifie, du moins, que je ne mets en jeu la bonne foi de personne. J'ai dit, à propos de Brassempouy, comment, voici deux ans, j'ai cru pouvoir m'appuyer sur une lettre de M. Piette concernant la grotte des Hyènes, pour faire du foyer qui s'y trouvait un niveau solutréen ; j'ai, depuis, reconnu que la mémoire de M. Piette l'avait mis en défaut, et moi aussi ; et que ce fameux terme de « silex solutréen » avec l'acception personnelle qu'il lui avait donnée, avait été la source de sa propre erreur, et, par la même occasion, de la mienne : toute la grotte des Hyènes était aurignacienne. De telles mésaventures peuvent donc arriver aux plus avertis ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elles peuvent accrédi-ter de très graves erreurs, et qu'il est du devoir de chacun de les signaler dès qu'elles se produisent.

La conclusion de ce travail est qu'actuellement, tous les faits stratigraphiques non contestables sont favorables à l'antériorité de

1. En effet, ce n'est guère là qu'on a pu étaler ces déblais ; car à gauche, l'espace manque et un sentier s'y oppose, et par devant, le même sentier et le chemin ; d'autre part, c'est un fait certain que l'éboulis supérieur avait été enlevé pour les remblais de la voie.

l'Aurignacien sur le Solutréen ; ce n'est pas à dire qu'il ne soit à désirer que d'autres faits encore ne viennent contrôler ce qui est déjà acquis, soit pour le confirmer, soit pour en limiter leur portée. Je crois avoir démontré que de Cro-Magnon on ne peut, à ce sujet, rien conclure, sinon la présence de deux gisements, l'un aurignacien, l'autre solutréen, simplement juxtaposés.

Enfin, je pense que ceux qui m'auront suivi le long de cette austère étude partageront avec moi cette pensée que ce n'est pas à *la légère* que j'ai adopté l'opinion que j'ai défendue, et que si la clarté d'un système simpliste a ses avantages didactiques, elle est incapable de faire distinguer, dans la diversité des faits, ceux qui donneront naissance à des vues plus objectives et plus adéquates du réel. Ce n'est ni dans le sens d'un développement parfaitement uniforme et continu, ni par l'explication facile de migrations successives, que des questions si complexes se peuvent résoudre. L'évolution des peuples occidentaux n'est pas si simple qu'on l'a faite ; des influences extérieures ont certes dû venir, à maintes reprises, en modifier la marche ; mais il n'est vraiment pas possible encore d'en discerner l'origine : le sud pourrait prétendre au rôle pour lequel l'Est est évoqué, et ne saurait, pourtant, mieux que lui, s'imposer sérieusement à l'assentiment scientifique. Mais il faudrait, pour discuter le développement des types archéologiques de l'âge du Renne, tout un autre travail ; celui-ci n'étant destiné qu'à fixer certaines données stratigraphiques, je remets à une autre occasion l'examen des autres aspects du problème Aurignacien.